

UNE GRAMMAIRE (NÉO)SAUSSURIENNE DU PRÉSENT LINGUISTIQUE

Créola THENAULT-BALTARETU

Résumé :

Particulièrement nourrie de l'événement inespéré qu'est la découverte en 1996 du manuscrit de Ferdinand de Saussure titré « De l'essence double du langage », la linguistique saussurienne est entrée, à partir des années 90, dans une véritable phase de renouveau, de renaissance. La vraie nature de ce renouvellement dit par Simon Bouquet « néosaussurien » en linguistique, véritable révolution épistémologique, est de fait une renaissance – dont seul François Rastier a su porter depuis longue date la flamme vivante –, du paradigme différentiel en sémantique. Pourtant, il est facile de montrer comment l'histoire des théories linguistiques affiche le caractère largement impensé du principe de différentialité en science du langage. Pour cela nous avons examiné, comme un cas d'école, le traitement réservé par les grammaires à la théorie du présent de l'indicatif en français. Nous avons constaté que les grammaires anciennes (du XVI^e siècle à la fin du XIX^e siècle), antérieures à la divulgation du principe de différentialité par *le Cours de linguistique générale* de 1916, tout autant que les grammaires modernes, postérieures au *Cours*, sont enfermées dans le paradoxe d'une continuité théorique conjuguée à l'absence d'une théorie satisfaisante et partagée ; or, ce paradoxe tient précisément à ce que ces grammaires rejettent de facto le principe saussurien de différentialité. En conclusion, sous forme d'ouverture, nous proposons l'esquisse consistante d'une grammaire différentielle décrivant, du point de vue de la langue, le système sémantique du présent en français, ainsi que des lois de corrélation postulées par une linguistique (néo)saussurienne pour rendre compte de l'essence double du langage qui est d'être simultanément langue et parole.

Mots clé : différentialité, linguistique (néo)saussurienne, sémantique, présent de l'indicatif

Abstract :

Particularly nourished by the unexpected event of the discovery in 1996 of the manuscript by Ferdinand de Saussure entitled "The double essence of language", the Saussurian linguistics entered in a genuine phase of renewal, of rebirth. The real nature of this renewal, said by Simon Bouquet "neosussurian" in linguistics, a true epistemological revolution, is in fact a rebirth – of which only François Rastier has long been able to carry the living flame – from the differential paradigm into semantics. However, it is easy to show how the history of linguistic theories displays the largely unthought of the principle of differentiability in the science of language. For this we have examined, as a case study, the treatment reserved by grammars for the theory of the present indicative in French. We have found that the old grammar books (dating from the 16th to the 19th century), which preceded the diffusion of the principle of differentiability with the '*Cours de linguistique générale*'; and modern grammar books, coming after the *Cours*; are enmeshed within the paradox of a theoretical continuity conjugated with the absence of a satisfying and shared theory; and it is argued that this paradox conforms exactly with that which these grammar books reject de facto as the Saussurean principle of differentiability. The conclusion, in the form of an opening, outlines the possibility of a differential grammar which describes, from the perspective of language, the semantic system of the French present tense; as well as the laws of correlation postulated by a (neo)saussurean linguistics; to give an explanation of the double nature of language which is at once both *langue* and *parole*.

Key words : differentiability, (neo)saussurean linguistics, semantics, present indicative in French

à mon Maître, Simon BOUQUET

Il n'y a dans la langue ni signes, ni significations, mais des DIFFÉRENCES de signes et des DIFFÉRENCES de significations : lesquelles 1° n'existent les unes absolument que par les autres, (dans les deux sens), et sont donc inséparables et solidaires; mais 2° n'arrivent à se correspondre directement. — (D'où l'on peut immédiatement conclure : que tout, et dans les deux domaines, (non séparables d'ailleurs) est NÉGATIF dans la langue — repose sur une opposition compliquée, mais uniquement sur une opposition, sans intervention d'aucune espèce de donnée positive. (Ferdinand de Saussure)

De l'impensé de la différentialité en science(s) du langage

Particulièrement nourrie de l'événement inespéré qu'est la découverte en 1996 du manuscrit de Ferdinand de Saussure titré « De l'essence double du langage », la linguistique saussurienne est entrée, à partir des années 90, dans une véritable phase de renouveau, de renaissance. La vraie nature de ce renouvellement dit par Simon Bouquet « néosaussurien » en linguistique, véritable révolution épistémologique, est de fait une renaissance — dont seul François Rastier a su porter depuis longue date la flamme vivante —, du paradigme différentiel en sémantique. Pourtant, il est facile de montrer comment l'histoire des théories linguistiques affiche le caractère largement impensé du principe de différentialité dans les sciences du langage. Pour cela nous avons examiné, comme un cas d'école, le traitement réservé par les grammaires à la théorie du présent de l'indicatif en français. Nous avons constaté que les grammaires anciennes (du XVI^e siècle à la fin du XIX^e siècle), antérieures à la divulgation du principe de différentialité par le *Cours de linguistique générale* de 1916, tout autant que les grammaires modernes, postérieures au *Cours*, sont enfermées dans le paradoxe d'une continuité théorique conjuguée à l'absence d'une théorie satisfaisante et partagée ; or, ce paradoxe tient précisément à ce que ces grammaires rejettent *de facto* le principe saussurien de différentialité.

L'ouvrage récent de Jean-Marie Fournier *Histoire des théories du temps dans les grammaires françaises* (2013) – qui se fonde sur le *Corpus représentatif des grammaires et des traditions linguistiques* (monumentale contribution à l'histoire des idées linguistiques dirigée par Bernard Colombat, comportant 673 notices rédigées par 181 auteurs) – est particulièrement éclairant, au sujet de la théorie du temps verbal, pour apprécier la distance entre tradition grammaticale et perspective différentielle. Ce que Fournier met en évidence, en fait, c'est que, de l'antiquité à nos jours, la théorie des temps verbaux est, essentiellement et de manière fondamentalement homogène, *référentielle* ou encore *explicative* – en d'autres termes : que cette théorie décrit le sens des temps verbaux en posant celui-ci comme le décalque – ou le reflet – d'une réalité dont ladite théorie entend rendre compte adéquatement. Or, cette vision est précisément celle qui prévaut plus généralement, au long cours, pour tous les objets de la tradition grammaticale – dite par Rastier *logico-grammaticale* – implicitement solidaire pendant deux millénaires de la philosophie du langage d'Aristote, puis, de nos jours, d'une philosophie du langage de type frégéen, avatar de la précédente. Au sein de cette tradition, la théorie aristotélicienne du temps plus particulièrement, est prévalente et elle fonde la distinction, décisive pour la vision grammaticale, entre *le temps* « chose de la nature » et *le temps* « concept d'esprit ».

C'est une telle conception qui sous-tend les grammaires classiques, traduite par diverses oppositions : *temps simples* vs. *temps composés* dans le sens (Arnauld et Lancelot, 1660) ;

temps absolu vs. *temps relatif* (Girard, 1747) ; *temps défini* vs. *temps indéfini* (ou *neutre*, Beauzée, 1767). La même idée se retrouvera chez les grammairiens modernes, diversement reprise sous les oppositions de : *deixis ad oculos* vs. *deixis am phantasma* (Bühler, 1934) ; *noncal* vs. *tuncal* (Damourette et Pichon, 1936) ; *discours* vs. *histoire* (Benveniste, 1946) ; *commentaire* vs. *récit* (Weinrich, 1964) ; *texte* vs. *situation* (Halliday et Hasan, 1967) : *mode expérientiel* vs. *mode raconté* (Lyons, 1977) ; *actuel* vs. *inactuel* (Coseriu, 1978) ; *deixis* vs. *anaphore* (Lyons, 1980) ; *temps déictique* vs. *temps anaphorique* (Lo Cascio, 1986) ; *temporalité simple* vs. *temporalité complexe* (Vetters, 1993), etc., idée que l'on retrouve par ailleurs aussi chez Apollonius Dyscole (II^e siècle après J.-C.).¹

Or, paradoxalement (paradoxalement, si l'on adopte un moment le point de vue référentiel), l'étude comparative de la sémantique du présent – objet plus particulier de notre attention au sein des théories du temps verbal – fait apparaître dans le corpus des grammaires tant anciennes que modernes, à propos du temps vu comme plus « caméléon »² que d'autres, des définitions très différenciées, répondant d'une grande diversité de valeurs, postulées, et suscitant des discussions sans fin. Les grammaires classiques, en ce qui les concerne, reconnaissent essentiellement trois conceptions différentes du présent linguistique : (i) un *présent ponctuel* (Meigret, 1550 ; Arnauld et Lancelot, 1660 ; Buffier, 1709 ; etc.) ; (ii) un *présent d'actualité étendue* (Girard, 1747 ; Harris, 1752, etc.) ; (iii) un *présent indéfini* ou *neutre* (Beauzée, 1767). Ce sont leurs définitions qui seront reprises, sous diverses formes, dans les explications proposées par les grammairiens modernes. Ainsi la première définition d'un « présent point » se retrouve dans ce que nous avons appelé *l'explication référentialiste* du (i) *présent comme forme déictique* (Guillaume, 1929 ; Wagner et Pinchon, 1962 ; Gosselin, 2002 ; Leeman 2005, etc.). De même, la seconde définition d'un « présent ligne » est représentée par les tenants de ce que nous avons appelé *l'explication actualiste* d'un (ii) *présent comme forme actuelle* (Wilmet, 1997 ; Jaubert, 2001 ; Revaz, 2002 ; Krazem, 2005, etc.). Enfin, la définition d'un présent indéfini ou « présent cercle » se retrouve reprise dans *l'explication énonciativiste* du (iii) *présent comme forme non-déictique* (Damourette et Pichon, 1911-1926 ; Benveniste, 1946, Serbat, 1974 ; Touratier, 1966 ; Brès, 1998, etc.).

Si les principes explicatifs existent dans chacune de ces approches, on a constaté malgré de sérieux arguments valables pour chacune de ces explications, des faiblesses, des lacunes et des limites non négligeables. Ainsi par exemple l'approche *déictique* qui organise l'explication par rapport au temps chronologique, se trouve dépourvue d'arguments dans certains cas. Principalement le recours à la chronologie s'avère généralement trop limitatif lorsqu'il s'agit notamment de rendre compte des présents qui s'écartent du moment de la parole, des emplois tels les *présent historique* et *pro futuro*. La justification de ces valeurs, qui posent des difficultés à l'approche déictique, doit faire face à deux pièges. D'une part, le piège des arguments plus *rhétoriques* que rationnellement valables ; autrement dit il faut éviter un *psychologisme non-contrôlé*, surtout lorsqu'il s'agit de rendre compte des présents ayant valeur de passé et de futur proche. Ainsi, par exemple Touratier (1996) critique Wagner et Pinchon – qui affirment que « le présent actualise aussi par la force de la mémoire ou de l'imagination des choses passées ou à venir. » (1962, 344) – ; Touratier remarque que « cette définition correspond au comportement psychologique de la schizophrénie »³. D'autre part, comme nous l'avons dit, la difficulté d'en rendre compte, ou de justifier l'emploi de ces formes nettement coupées du moment de l'énonciation. Comme l'affirme Krazem : « faute peut-être de recourir à d'autres paramètres, certaines valeurs du présent résistent et gênent

¹ De fait, toutes ces oppositions/bipartitions se recourent selon la simple idée que la référence temporelle (ou pas) se fait (ou pas) selon le moment de la parole.

² Cf. H. Sten, *Les temps du verbe fini (indicatif) en français moderne*, Copenhague, Munksgaard, 1952, p. 21.

³ Cf. Cité par M. Krazem, « Le présent "actuel" pour décrire trois corpus singuliers : le bon choix didactique ? », in *Acquisition et didactique 1*, Actes de l'atelier didactique, AFLS, 2005 (2007), p. 88.

alors l'explication globale. Aussi sont-elles justifiées par des arguments extra-linguistiques ou même parfois tues purement et simplement, malgré leur grande fréquence. »⁴

De même, *l'approche atemporelle*, si elle semble moins présente, elle aussi, malgré ses principes forts, n'est pas exempte de défauts et limites. Pour ce qui est des principes, ceux-ci peuvent être réduits à deux dont l'un est la conséquence de l'autre: i) *le principe morphologique* (le présent n'a pas de marques morphologiques propres, et recourir à un morphème même zéro porteur de sens, ne serait qu'un « artifice confortable »⁵ ; ii) *le principe contextuel*, conséquence du principe morphologique, stipule donc que si aucun morphème temporel n'est décelable dans la structure verbale, ce serait par conséquent au co(n)texte de prendre en charge ce rôle de situer le procès dans la chronologie. Autrement dit, l'absence de marques morphologiques, empêche une valeur chronologique du verbe ; et si valeur chronologique il y a, celle-ci est due à l'énoncé et non pas au verbe. Mais les problèmes avec une telle approche du présent, commencent justement avec la difficulté de définir ce qu'est le co(n)texte, considéré notamment à la fois comme linguistique et extra-linguistique. De plus, la thèse du présent atemporel se basant en partie sur le fait que le présent peut commuter à peu près librement avec d'autres temps : le futur de l'indicatif pour le présent *pro futuro*, l'imparfait et le passé simple pour le présent historique, etc., conduit à la remise en cause des autres modes et temps. Aussi, affirme-t-on que du moment qu'un simple lexème suffit pour indiquer la chronologie, on n'a plus besoin de différentes formes verbales. De plus, en l'absence de formes spécifiques au présent, on n'a plus besoin non plus des valeurs modales ni aspectuelles, le contexte s'en charge. Faute d'un contexte linguistique, le repérage temporel sera construit par défaut, à partir du moment de l'énonciation.

Avec *l'approche actuelle*, considérant que le présent marque une simultanéité, ou concomitance effective ou construite entre le moment de l'énonciation et le procès de l'énoncé (cf. Wilmet, 1964, p.163), on revient au point de départ de *l'approche déictique*. Le présent actuel complète le présent déictique en proposant une sorte de *déicticité déplaçable*⁶. Le présent serait toujours *déictique* en fonction d'un repère qui ne correspond pas obligatoirement au moment de l'énonciation : « le présent actuel est – comme le présent déictique – une explication positive (*ce que le présent est*) et non pas une explication négative (*ce que le présent n'est pas*) »⁷. Du coup il hérite des défauts de l'approche la plus utilisée et ainsi le présent actuel n'est rien de plus qu'un outil supplémentaire. En effet, plusieurs critères doivent être pris en compte pour rendre compte de l'intégralité des valeurs du présent de l'indicatif : critères *temporels*, mais aussi *l'aspect* et la *modalité* et surtout les contraintes imposés par les *genres textuels*, comme le prouve à juste titre cette liste non exhaustive de 25 exemples de présent énumérés par Krazem : « présent performatif, présent d'énonciation directe, présent de reportage, présent d'éternité ou de vérités permanentes, présent gnomique, présent historique, présent de narration, présent des titres, présent d'un passé lié à l'énonciateur, passé récent, présent *pro futuro* (à valeur de futur), présent de définition lexicologique, présent scénique (de didascalies), présent de description de tableau, présent de résumé, présent d'histoires drôles, présent des subordinées conditionnelles, présent de la phrase matrice conditionnante, présent des relatives descriptives, présent des expressions figées, présent des livres illustrées, présent des titres de tableaux, de synopsis d'opéra, de chapitre, présent des guides de randonnées. »⁸

⁴ Cf. M. Krazem, Art. cit., 2005 (2007), p. 89.

⁵ Cf. G. Serbat, « Le prétendu « présent » de l'indicatif : une forme non-déictique du verbe », in *L'information grammaticale*, n° 38, 1988, p. 33.

⁶ Cf. M. Krazem, 2005 (2007), p. 91.

⁷ Cf. M. Krazem, 2005 (2007), p. 91.

⁸ Cf. M. Krazem, 2005 (2007), pp. 83-84.

Comme les grammaires rangent habituellement les emplois des tiroirs verbaux en quelques rubriques : « temporels », « modaux », « aspectuels », « stylistiques », forcément le présent de l'indicatif n'échappe pas à cette présentation. Or, ce découpage semble tout arbitraire et fort réducteur. Tels qu'ils sont le plus souvent décrits, les emplois dits « temporels », « modaux », etc. sont de fait le reflet de l'approche « référentielle » du temps verbal dont les origines remontent à Aristote. Selon cette approche classique ou « théorie des trois époques » et qui fait preuve d'une ténacité remarquable, chaque « temps » est « assigné à résidence » à une des trois sections du temps chronologique, à laquelle il est censé référer de manière directe et linéaire. De fait, la réalité linguistique est tout autre. Les tiroirs transcendent l'axe chronologique : un tiroir dit « passé » peut parler de l'avenir, tout comme un tiroir dit « futur » peut évoquer des procès passés. Inversement le « présent » peut avoir des valeurs de passé et des valeurs du futur ou au contraire, il peut ne pas avoir de valeur temporelle du tout. Ces cas, lorsqu'ils sont évoqués dans les grammaires, sont souvent traités de « stylistiques », « métaphoriques », « à la place de », etc. Pour ce qui est des emplois « modaux », les grammaires proposent des proportions variables des listes impressionnantes de valeurs. Pour le futur par exemple on parle à son propos de futur d'« atténuation », de « protestation », d'« indignation », de « conjecture », de « prophétie », etc. Les rubriques des emplois « modaux » deviennent de véritables « fourre-tout » où coexistent pêle-mêle, des critères pragmatiques, stylistiques, psychologiques, etc. De plus, les modalités n'y sont jamais clairement définies. Si nous combattons une telle présentation, c'est qu'il nous semble qu'aucun emploi « temporel » n'est complètement « étanche » aux effets de sens modaux. L'inverse semble également vrai : même dans les emplois du futur par exemple, perçus comme entièrement « modaux », l'idée de futurité est toujours présente, car la confirmation du fait est reportée à l'avenir.

Enfin la prise en compte d'un seul critère comme par exemple un découpage binaire *temporel/modal* ne fait qu'aboutir à des impasses, car on dissimule la dimension *aspectuelle* des tiroirs et, en dernier lieu, les intentions énonciatives et pragmatiques du locuteur. Il semble qu'un énoncé au « présent » – comme n'importe quel autre énoncé – est affecté par la modalité aussi bien que la temporalité et l'aspectualité. De plus, le départ entre « un présent temporel » et « un présent modal » ou « aspectuel » est difficile. En fait, il nous semble plus exact d'y voir un continuum qui n'est donc envisageable qu'au niveau de l'énoncé, étant donné qu'il faut pour saisir et décrire les valeurs temporelles ou modales d'un énoncé, tenir compte d'un faisceau de facteurs, y compris la situation d'énonciation et les connaissances pragmatiques.

Dans la *théorie des opérations énonciatives* d'A. Culioli (1978, 1980, 1990) *le temps, les modalités et l'aspect* y sont considérés comme des paramètres indissociables, constitutifs de tout énoncé : « Les opérations d'énonciation permettent donc tout à la fois de calculer des valeurs référentielles dans des domaines comme ceux de la *modalité* et de la *temporalité-aspectualité*, domaines qui loin d'être autonomes sont en étroite interdépendance »⁹. Ce n'est donc que la prise en compte de la relation complexe qui existe entre la localisation temporelle du procès, l'attitude de l'énonciateur vis-à-vis de son propos (visée modale) et le regard qu'il porte sur le déroulement du procès (dimension aspectuelle) qui permet d'analyser de manière

⁹ Cf. A. Culioli, cité par C. Fuchs et P. Le Goffic (in *Les linguistiques contemporaines : repères théoriques*, Hachette, Paris, 1992, pp. 148-149). Lire à ce propos C. Fuchs et A. -M. Léonard qui indiquent que les opérations énonciatives mettent en jeu les modalités, le temps et l'aspect (cf. *Vers une théorie des aspects, Les systèmes du français et de l'anglais*, 1979, p. 65). C'est en s'inspirant de la théorie culiolienne que S. Mellet rejette le clivage entre emplois « temporels » et emplois « modaux » : « Les catégories traditionnelles ne sont sans doute qu'un découpage artificiel plaqué sur un phénomène énonciatif complexe, mais plus unifié qu'on ne le présente ordinairement [...] L'opération de repérage énonciatif [...] rend compte, en les unifiant, des divers emplois d'une forme jusqu'ici éclatée entre les catégories de temps et du mode. » (1988, pp. 16-18).

adéquate et fidèle aux réalités de la langue, les emplois des tiroirs verbaux. Les trois dimensions (aspectuelle, temporelle et modale) coexistent et s'y manifestent à des degrés différents dans l'énoncé. Toutefois, la prise en compte de l'interaction entre les trois paramètres énonciatifs (temporel, modal et aspectuel) considérés comme fondamentaux : ne saurait suffire à rendre compte de la totalité des valeurs du présent. Le présent n'est pas simplement temporel ; il n'est pas astreint à la seule chronologie ; il peut très bien s'en évader pour aller dans l'achronie. C'est cette espèce d'indétermination temporelle, modale et aspectuelle qui amène diverses théories du temps grammatical (cf. Serbat, Touratier), à s'insurger contre la tradition aristotélicienne, assignant chaque tiroir grammatical à une seule époque.

Quant aux grammaires, le principal reproche que l'on pourrait faire est le manque total de cohérence quant aux choix des critères de classification. Pour ne prendre qu'un seul exemple d'une longue série, chez M. Arrivé, Gadet, Galmiche (1986)¹⁰, les emplois *temporels* (c'est-à-dire accompagnées de précisions chronologiques comme des adverbes ou des compléments circonstanciels de temps) sont considérés comme *fondamentaux*, tandis que d'autres emplois sont classés parmi les valeurs *secondaires* ou *périphériques*. Comme le dirait Saussure : « Il n'y a pas de différence entre le sens propre et le sens figuré des mots (ou : les mots n'ont pas plus de sens figuré que de sens propre), parce que leur sens est éminemment négatif. »¹¹

Aussi, selon les approches, on met en avant un invariant. Celui-ci est soit de « nature temporelle », soit de « nature aspectuelle », soit de « nature modale ». De plus, les analyses montrent que l'on ne peut attribuer aucune « valeur de base », susceptible d'expliquer les multiples emplois du présent. Aussi les explications si elles existent, n'ont de valeur que ponctuelle.

Le problème discuté de façon lancinante tant par les grammairiens que dans les grammaires ou par les linguistes est celui de la justification (ou explication), d'un certain nombre et de la diversité des valeurs du présent de l'indicatif. Face à cette réalité, on a pu constater un certain nombre de problèmes pour lesquels aucune des hypothèses jusqu'ici envisagées n'apporte de solution tout à fait satisfaisante. Les hésitations et la diversité des solutions envisagées sont, selon nous, l'indice caractéristique d'un état théorique que l'on pourrait qualifier d'exploratoire ou pré-théorique, une phase plutôt de bricolages théoriques ou de bribes de théorie, ce qui est également traduit, comme on l'a constaté, par une forte instabilité terminologique. Ces hypothèses explicatives se laissent repartir selon trois axes majeurs : i) *l'hypothèse explicative déictique* qui repose sur la postulation selon laquelle l'organisation des temps reflète celle des choses du monde physique ; ii) *l'hypothèse explicative anaphorique* (ou de la *déicticité déplaçable*) qui repose sur la postulation selon laquelle le temps verbal est un construit doté d'étendue, ayant une référence non autonome et par conséquent essentiellement incomplète ; iii) *l'hypothèse explicative énonciative*, correspondant à la prise en compte de deux phénomènes : d'une part, la caractéristique non-réaliste (ou construit) de l'image verbale et d'autre part, l'intentionnalité du sujet parlant.

En tant qu'elles se bornent à l'étude du temps verbal dont les limites s'arrêtent à la *phrase*, nous pouvons classer les deux premières approches dans ce que l'on pourrait appeler un *paradigme naturaliste* et *cognitivist* alors que *l'approche énonciative* pourrait-être plutôt dite, en raison du fait que ses limites s'étendent au-delà de la phrase, *paradigme constructivist*. D'un côté, un point de vue *rationaliste* du temps linguistique, où la réalité du temps et du monde n'est pas mise en question, puisque le rapport entre l'existence et sa représentation dans le discours est de simple correspondance ou d'adéquation de véritable rapport entre les *choses de la nature* ; de l'autre côté, un point de vue *empiriste* du temps

¹⁰ Cf. *La Grammaire d'aujourd'hui*, pp. 275-276.

¹¹ Cf. F. de Saussure, *ÉLG*, 2002, p. 72.

linguistique, où seule compte l'intuition du sujet de l'énonciation ou le véritable rapport entre les *concepts d'esprit*. Mais, comme le dit Saussure (*ÉLG*, 2002, p. 76) : « il est à peine besoin de dire que la différence des termes qui fait le système d'une langue ne correspond nulle part, fût-ce dans la langue la plus parfaite, aux rapports véritables entre les choses ; et que par conséquent il n'y a aucune raison d'attendre que les termes s'appliquent complètement ou même très incomplètement à des objets définis, matériels ou autres ». Aussi l'existence des *faits matériels* ainsi que l'existence des *faits* de tout autre ordre, est indifférente à la langue.

Bref, ce que l'étude chronologique des grammaires françaises met plus particulièrement en évidence, c'est la permanence, la continuité et la stabilité de deux modèles théoriques : d'une part, une temporalité attachée à la « lettre », ceux qui partent donc de la « forme » (ou *modèle* de la *Grammaire Générale*, de Port Royal) ; d'autre part, une temporalité attachée à l'« esprit », ceux qui partent donc du « sens » (ou *modèle* de Beauzée). Il y aurait ainsi, concernant l'étude de la temporalité, deux modèles de grammaires qui se partagent l'étude de la sémantique de la temporalité : celui de la « forme » et celui du « sens ». Mais, comme dirait Saussure (*ÉLG*, p. 18) le grammairien dans ces modèles essaye de « classer, comme il semble logique les *idées* pour voir ensuite les formes, – ou au contraire les *formes* pour voir ensuite les idées, et dans les deux cas il méconnaît ce qui constitue l'objet formel de son étude et de ses classifications, à savoir exclusivement le point de jonction des deux ». Au contraire, notre point de vue constant a été de dire que ce qu'il y a « d'abord » ce ne sont pas des *idées*, et pas davantage des *formes*, et qu'il n'y a pas de « *forme* hors du *sens* et pas davantage du *sens* hors de la *forme* ». Ce qu'il y a d'abord ce sont, comme le dit Saussure (*ÉLG*, p. 29) : des « *valeurs* morphologiques » qui ne sont pas des *idées* et pas davantage des *formes*. ; et que par conséquent, ces modèles sont inaptes à rendre compte de la réalité linguistique. Bref, pour reprendre les mots même de Saussure: « Il y a deux grammaires, dont l'une est partie de l'*idée*, et l'autre du *signe* ; elles sont fausses ou incomplètes toutes deux. » (*ÉLG*, p. 20).

Une théorie doit en effet être évaluée du point de vue de sa cohérence interne, de l'étendue du champ des problèmes qu'elle permet de traiter, c'est-à-dire du point de vue de son heuristique, ou du degré de généralisation qu'elle rend possible ainsi que de son adéquation aux phénomènes pris comme objets d'étude. Si la prise en compte de chacun de ces *modèles* s'avère utile localement, pour la description de certains emplois particuliers du présent, si chacune de ces approches prises individuellement s'avère pertinente d'un point de vue didactique et pédagogique ; en revanche, dès qu'il s'agit d'avoir une vue d'ensemble sur le présent on constate que, prises individuellement, ces approches ne sauraient suffire. Scientifiquement parlant, il s'est donc fait sentir le besoin d'une approche plus puissante qui rende compte de l'ensemble des valeurs du présent de l'indicatif (quelles qu'elles soient « temporelles », « aspectuelles », « modales » et/ou « stylistiques », etc.) et non pas d'une simple amélioration ponctuelle pour rendre compte de telle ou telle valeur, tout en faisant l'impasse sur d'autres. Il nous semble qu'à l'heure actuelle, seule une approche différentielle est capable d'une tel pouvoir de synthèse théorique qui tienne compte, non de telle ou telle donnée locale (i.e. prise en compte du *co-texte*) ou globale (i.e. prise en compte du *contexte*), mais au contraire d'un faisceau de critères et paramètres pour rendre compte des différentes valeurs du présent et cela non plus d'une façon ponctuelle et parcellaire, mais au contraire de manière unifiée et homogène.

Notre examen de l'histoire des idées en matière de temps linguistique a donc mis plus particulièrement en évidence : i) que l'*opposition* traditionnelle entre *temps absolus* vs. *temps relatifs*, ainsi que ses avatars terminologiques (temps déictique/temps anaphoriques ; temps défini/temps indéfini, etc.), constitue l'*obstacle épistémologique* majeur à la constitution des différentes valeurs du présent linguistique en véritable « objet d'étude » ; ii) que les grammaires d'autrefois ainsi que les grammaires d'aujourd'hui *ignorent l'organisation*

systemique des différentes valeurs du présent de l'indicatif; iii) que dans les grammaires anciennes et dans les grammaires modernes, malgré un effort remarquable de clarté et de simplicité (visible surtout dans les grammaires anciennes), on note, l'absence quasi totale de tout système de formalisation (absence due au manque d'appareil méthodologique satisfaisant et puissant); iv) que les différentes définitions et/ou explications non-différentielles qu'on a pu donner des prétendues valeurs du présent de l'indicatif sont conceptuellement fausses ou incomplètes; bref, v) que seule la perspective d'une grammaire différentielle est apte à rendre compte de manière systémique des détails fins des « valeurs du présent de l'indicatif en français », grâce notamment à ses principes méthodologiques clairement définis et complets.

Ces principes, satisfaisant aux critères d'une épistémologie galiléenne¹² (la littéralisation, ou notation algébrique des valeurs différentielles, la formalisation, ou établissement des lois de corrélation utilisant cette littéralisation, la réfutabilité, ou jugement de différentialité quant aux lois de corrélation) entièrement fondée sur la différentialité et formant système (scientificité-empiricité-sémioticit -l galit ) s'appliquent, de fait, à toute esp ce d'« unit  » de langue ou pour parler comme Saussure à « toute esp ce de signe ». Aussi nous allons tâcher d'appliquer ces principes néosaussuriens à la construction de l'esquisse d'une grammaire s mantique des valeurs du « pr sent de l'indicatif » dans le syst me du fran ais. La description qui suit, fond e sur le programme des textes saussuriens originaux, tel qu'il a  t  pr sent  par Simon Bouquet dans sa *linguistique n osaussurienne de l'interpr tation*, tente d'illustrer une telle linguistique, unissant ins parablement analyse de la langue et analyse de la parole.

L'esquisse d'une grammaire diff rentielle du pr sent de l'indicatif

La r volution  pist mologique et programmatique du linguiste genevois a pris forme, permettant d'amender consid rablement le propos du *Cours de linguistique g n rale* de 1916. Le renouveau  pist mologique, dit *n osaussurien*, bas  sur une conception enti rement s miotique de l'articulation du langage, incompr hensible   la seule lecture du *Cours*, et qui s'oppose diam tralement au point de vue d'une *linguistique de la langue en elle-m me et pour elle-m me*, d finit tout au contraire la perspective d'une *linguistique unifi e de la langue et de la parole*. C'est dans cette vision duelle d'une s miotique r volutionnaire que la linguistique n osaussurienne s'attache   d crire le processus de la compr hension (dite *interpr tation*) du sens.

La r volution saussurienne consiste   penser l'objet  pist mologique langue sur la base de deux postulats : i) *la s mioticit * (toute esp ce d'unit  linguistique, phon me, morph me ou position syntaxique, tout ce qui constitue la langue donc est analysable comme « signe »); ii) *la diff rentialit * (tout « signe de langue » est analysable comme une valeur pure strictement oppositive, autrement-dit sous le strict aspect de ce qui les distingue les unes des autres au sein d'un syst me cr e par leur coexistence). La r volution n osaussurienne consiste   poser ces postulats valables pour une *science de la langue*, comme int gralement transposables dans une description des *genres* (ou des *jeux de langage*) *de la parole*. Reconsid r  selon le postulat de la *s mioticit * et entendu comme r f rant   des valeurs pures, le concept de

¹² « Galil enne », ne doit pas  voquer ici une naturalisation de l'esprit au sens des sciences dites cognitives, mais un type particulier de scientificit . En d'autres termes, il ne s'agit pas d'un 'physique na ve' mais d'une caract risation de la science comme perspective de construction d'objets et d' criture de lois, ainsi que de v rification *a posteriori* de la pertinence de cette construction et de cette  criture. Pour une clarification de ces pr suppos s « galil ens », lire J.-C. Milner, *Introduction   une science du langage*, Paris,  ditions du Seuil, 1985[1989] (premi re partie) et S. Bouquet, Pr ambule, in *Introduction   la lecture de Saussure*, Paris, Payot & Rivages, 1997, pp.17-53.

« genre » est ici assimilé à un simple « signifié suprasegmental » s'étendant à la globalité d'une séquence de parole, dont le signifiant suprasegmental est cette séquence de parole. Soumis au postulat de *différentialité*, ce signifié suprasegmental est conçu, quant à son analyse, comme pouvant être noté par des traits oppositifs. L'analyse duelle de la langue et de la parole revient alors à rendre compte de la détermination des signifiés locaux par ce signifié global. En d'autres termes, *l'analyse du sens*, ou analyse duelle de la langue et de la parole, consiste en une corrélation des traits de signifiés locaux par des traits de signifiés globaux. Cette analyse du sens, nommé *linguistique néo-saussurienne de l'interprétation*, trouve sa justification dans *l'homonymie* : autrement dit dans ce que Schleiermacher (1987, p. 73) appelait déjà le fait de *l'indétermination virtuelle de toute séquence de langage*. De ce présupposé herméneutique, la linguistique de l'interprétation se donne un *objet restreint a priori* : *l'analyse de la différence des signifiés de deux signifiants globaux homonymes*. Ce n'est en effet, qu'à partir de cette restriction que la linguistique de l'interprétation peut satisfaire à une épistémologie de type « galiléen », fondée essentiellement sur le principe de différentialité. De cette manière, elle ne réifie pas l'objet « interprétation », mais au contraire elle le restreint, dans la lignée de ce que l'on appelle *jugement de grammaticalité*, à un simple *jugement de sémantité*, ou *différence d'interprétations*. Le type « galiléen » de cette linguistique de l'interprétation tient à ce qu'elle rend compte d'objets littéralisés, qui entrent dans des propositions formalisées, configurées de telle manière à être réfutables.

Guidée par les principes de scientificité spécifiques (théorie de l'observation, sémiotité, herméneutité) qui sous-tendent l'adéquation des lois de corrélations néosaussuriennes aux critères épistémologiques généraux de littéralisation, formalisation et falsifiabilité, le propos essentiel est ici l'esquisse d'une grammaire (ou sémiotique) de langue pour décrire, dans une perspective synchronique, les différentes valeurs en français du temps « présent » (dit encore *tiroir verbal*). Dans cette perspective néosaussurienne, nous cantonnant dans un premier temps à l'esquisse d'une grammaire différentielle de langue, nous décrirons des valeurs (ou *traits de signifiés locaux*) – c'est-à-dire : des entités virtuelles d'un système synchronique – qui peuvent et doivent, selon le programme épistémologique de Saussure, être représentées dans une arborescence sous la forme d'une *algèbre*. L'essence de cette grammaire, réside dans la désignation de ces valeurs par une numérotation binaire, considérée comme une *littéralisation*. Aussi la présentation arborescente de notre esquisse de grammaire reflète la nature strictement oppositive des valeurs qu'elle entend définir pour plusieurs raisons : i) les *traits de signifié* (ou valeurs différentielles) présentés sont de traits binaires (ils s'opposent deux à deux ou autrement-dit, toute valeur qui sera numérotée « 1 » renvoie à la négation réciproque d'une valeur « 2 » de même niveau); ii) ces traits sont ordonnés de telle manière que chaque trait note une subdivision binaire du trait qui le domine); iii) les compositions de traits correspondant aux branches terminales de l'arborescence (en gras, ci-dessous) sont celles actualisées par le morphème ; iv) chaque composition terminale de traits se laisse finement décrire grâce à la possibilité des *énoncés homonymes* dont ces traits permettent de différencier le *sens* ; v) les valeurs de langue ainsi définies sont illustrées par des exemples. Ces « exemples de grammaire », comme le veut le genre particulier auquel ils appartiennent, supposent de la part du lecteur une *construction*, plus ou moins consciente, de situations de parole.

Dans un deuxième temps, la validation *a posteriori* de ces « signifiés locaux » est, dans le cadre de cette analyse, leur actualisation différentielle possible par des traits de « signifiés globaux » ou génériques. Sans s'interdire systématiquement de rencontrer les grammaires classiques et leurs dénominations quant à la sémantique du temps verbal, notre point de vue néosaussurien mettra plus particulièrement en lumière les deux points suivants : (1) comment une différence de trait sémiotique suffit à décrire le sens du morphème présent en français ; (2) comment l'unification de la langue et de la parole (ou : l'unification de la langue et des

genres du discours) réside dans l'écriture, pour une séquence discursive donnée, de lois de corrélation entre ces deux paliers linguistiques.

*

Grammaire de langue

L'« unité » de langue dont on présente ci-après l'esquisse d'une grammaire sémiotique ne sera spécifiée que de manière minimale. On s'en tient, quant à sa délimitation, à une simple caractérisation syntaxique : le « présent » de l'indicatif est, en français, un morphème verbal – pouvant être regardé comme une désinence et/ou comme la marque d'une inflexion de phrase – entretenant des relations structurales avec d'autres morphèmes répondant à la même définition. Ainsi le morphème « présent », s'il porte parfois le trait [+temporalité], manifeste, plus encore que les autres morphèmes dits « temps verbaux », une extrême plasticité : dans le langage oral ordinaire, il est considéré comme le morphème standard de la valeur « actualité » (*cf. infra*, dans notre terminologie, les valeurs temporelles ou d'*indexicalité extratextuelle* ; arborescence 2.2.2., Division II.) ; ce morphème peut également, prendre des valeurs des autres temps verbaux ; il est candidat à un grand nombre de valeurs anaphoriques (correspondant à nos valeurs d'*indexicalité intratextuelle* ; *cf. infra* arborescence 2.2.2., Divisions III.) ; il apparaît également dans des usages souvent présentés comme « rhétoriques », « stylistiques » ou « littéraires », comme une actualisation privilégiée d'une valeur dite « atemporelle », non déictique et non anaphorique (dans notre terminologie : une valeur *symbolique* ; *cf. infra* arborescence 2.2.2., Division IV.) ; enfin, par opposition aux valeurs sémiotiques précédentes (ou valeur sémiotique « pleine »), le morphème présent est attesté dans les grammaires avec une valeur dite de « présent figé » (ou valeur sémiotique « vide » dans notre terminologie ; *cf. infra* arborescence 2.2.2., I. Division initiale).

La ramification tentaculaire de notre arborescence conduit à scinder celle-ci, par souci de lisibilité de la numérotation binaire de ses traits distinctifs, en 4 parties ou divisions pouvant elles-mêmes comporter plusieurs subdivisions. Ces divisions, sont désignées par des chiffres romains : I. Division initiale : valeur sémiotique vs. valeur non sémiotique ; II. Division de la valeur indexicale extratextuelle ; III. Divisions de la valeur intratextuelle ; IV. Division de la valeur « symbolique ». Nous avons repris, pour les divisions supérieures de cette arborescence, les littéralisations commodes utilisées par Simon Bouquet dans sa grammaire du morphème clitique « on ». Celles-ci sont fondées successivement, dans la perspective différentielle qui est celle de Bouquet : i) sur la distinction entre une valeur « sémiotique vide » et une valeur « sémiotique pleine » ; ii) sur la subdivision de cette dernière en une valeur « symbolique, non indexicale » et une valeur « indexicale, non symbolique » ; iii) cette dernière se subdivisant en une valeur « indexicale extra-textuelle » (déictique) et une valeur « indexicale intra-textuelle » (anaphorique). L'intérêt de ces catégories, qui dans la

perspective différentielle n'entendent pas désigner a priori un « référent » objectif, est cependant d'être compréhensibles dans une « mimésis référentielle » – autrement dit : en « mimant » positivement, à fin de description négative, la désignation d'un référent « objectif », qui est en l'occurrence celui de la sémiotique peircienne et de la tradition grammaticale.¹³ (Saussure prévoit d'ailleurs explicitement cette nécessité de mimésis référentielle au sein d'un point de vue purement référentiel, lorsqu'il écrit : « Nous sommes forcés de procéder néanmoins à l'aide d'unités positives, sous peine d'être dès le début incapables de maîtriser la masse des faits. Mais il est essentiel de se rappeler que ces unités sont un expédient inévitable. »¹⁴)

¹³ Conformément à S. Bouquet (cf. « Sémiotique grammaticale et sémantique des (genres de) jeux de langage : les « pronoms personnels » clitiques en français », in *Langages*, n° 153, 2003, pp. 29-32) notre division initiale se limite donc à la subdivision du trait [+SEM] (valeur sémiotique dite « pleine » par opposition à la valeur non sémiotique, ou valeur sémiotique « vide » ayant pour seule fonction sémantique d'occuper une place syntaxique, ici au sein d'une locution figée.) dans les traits :

- [+IDX] (indexicalité) :

La grammaire indexicale du signe morphémique épuise, avec l'indexicalité inhérente à la grammaire du substrat syntagmatique, les rapports *in praesentia*. La distinguer de la grammaire symbolique du morphème permet d'y classer – indépendamment de concepts qui voilent leur nature sémiotique (le concept d'« énonciation », par exemple) – un ensemble de phénomènes linguistiques ayant fait l'objet d'analyses renouvelées au XX^e siècle. Ainsi, la grammaire de l'indexicalité morphémique se laisse subdiviser en :

A. une grammaire de l'indexicalité extra-textuelle (indexation d'un morphème ou d'un groupe de morphèmes sur un objet non textuel), regroupant : (1) *indexicalité extra-textuelle référentielle* (indexation du morphème sur un objet non linguistique : personne du dialogue, temps, lieu, déixis démonstrative) ; (2) *indexicalité conceptuelle* ou *empathique* (indexation du morphème à l'intérieur du système symbolique de la langue : modalité, exophores dites à juste titre « mémorielles » ou « conceptuelles ») ;

B. une grammaire de l'indexicalité intra-textuelle (indexation d'un morphème ou d'un groupe de morphèmes sur un objet de la séquence textuelle où ils s'insèrent) comprenant : (1) *indexicalité sui-référentielle* (indexation d'un morphème – ou d'un groupe de morphèmes – sur lui-même : autonymie métalinguistique ou métadiscursive, performativité) ; (2) *indexicalité endophorique* (anaphore, cataphore ou anacataphore, au sens strict) ; (3) *indexicalité conjonctive* (c'est – considérée au plan morphémique des connecteurs et non plus au plan du substrat syntagmatique – l'indexation réalisée par la classe morphologique des connecteurs référentiels (temporels et spatiaux), argumentatifs, énumératifs et de reformulation) ; (4) *indexicalité empathique* (indexation sur des objets d'un « sphère d'empathie » intratextuelle ; notamment : modalisations considérées du point de vue de l'indexation sur des séquences textuelles, isotopies sémiqes). (cf. S. Bouquet, 2004b, pp. 31-32.).

- et [-IDX], ce dernier pouvant être noté, par souci de lisibilité, [+SYM] (symbolisme) :

Le symbolisme du signe linguistique, autrement dit l'appariement du signifiant à son signifié par le truchement d'une relation *in absentia* doublement arbitraire (arbitraire du lien signifiant/signifié ; arbitraire de la configuration des signifiés) peut être considéré comme le fait sémiotique majeur de la grammaire du morphème. Saussure en a développé une conception plus spécifique que celle de Peirce. Rejetant la vision référentialiste à laquelle le philosophe américain demeure attaché, la théorie saussurienne de la valeur aura jeté les bases d'une description grammaticale du symbolisme linguistique – en d'autres termes : d'une description grammaticale du monde des concepts. Cette grammaire est celle qui, posant la différentialité comme caractéristique générale du système symbolique de la langue, construit celui-ci comme un objet homogène et, partant, descriptible selon la logique de « traits » sémiqes oppositifs. (cf. S. Bouquet, 2003, p. 31).

¹⁴ Cf. *ÉLG, Différence et entités*, p. 83.

La grammaire différentielle du présent prend dès lors la forme suivante.

I. Division initiale : valeur sémiotique vs. valeur non sémiotique ([+SÉM]) vs. [- SÉM])

La division initiale de notre esquisse de grammaire différentielle présente les traits binaires de la valeur sémiotique, notée : [+SÉM] ; par opposition à la valeur non sémiotique, notée : [-SÉM]. Dans notre terminologie : *sémiotique* = *sémiologie* = *signologie* = *science des « signes »*, au sens saussurien du terme. On peut définir l'ordre du sémiotique et du non sémiotique comme étant l'union de deux chaos. Les deux chaos, dont parle Saussure faisant référence au *sensible* et à l'*intelligible*, en s'unissant donnent simultanément *un ordre*. Cet ordre que l'on peut résumer par « il y a » est issu du « il n'y a pas », ou comme « le non être qui engendre l'être » se laisse différentiellement décrire ainsi :

1. : + SÉM/ (valeur sémiotique « pleine ») : *il y a* verbe, plénitude du sens, plérome, être plein, ontologie de la chose, monadologie, res, substance, réalisme ; signe comme référant à une chose = référence = monde d'êtres ;

par opposition à :

2. : – SÉM. (valeur non sémiotique « vide ») : *il n'y a pas* de verbe, vacuité, vide de sens, kénôme¹⁵, non-être, déontologie, non res, rénologie, vide d'être, sans être, non-être, être vide, dépourvu d'être, rien, néant, aucune chose, vidé de substance, désubstantialisation, non réalisme ; le signe ne réfère pas à une chose = différence = atomes de non êtres.

¹⁵ Cf. ÉLG, § Kénôme, p. 93.

1. Division de la valeur sémiotique ([+SÉM])

La division supérieure de la valeur sémiotique [+SÉM] s'opposant à la valeur non sémiotique [-SÉM], présente deux traits différentiels, complémentaires : le trait [+IDX] (*valeur indexicale* ou *temporelle*); et le trait [-IDX] (*valeur non indexicale*, *non temporelle* ou *symbolique*).

Le présent ne peut être dit « temporel » (i-e : présent, passé, futur) que sur une base d'indexicalité (*cf. infra*) ; partant la caractéristique du présent dit « a-temporel » est qu'il est désindexicalisé. En d'autres termes, on peut dire qu'il n'y a de valeur indexicale (i-e : temporelle) que de deux manières :

- i) soit par rapport au contexte (*cf. l'environnement linguistique textuel plus ou moins immédiat = cotexte*) ;
- ii) soit par rapport à la situation du discours (l'environnement linguistique plus ou moins immédiat, non-textuel = *contexte*) ;

par opposition à :

- iii) la valeur non-indexicale qui ne prend appui ni sur le *cotexte*, ni sur le *contexte* : ou qui au contraire elle prend appui sur les deux à la fois (elle est indexé sur le tout du pensable !).

1.1. Division de la valeur sémiotique indexicale ([+SÉM/+IDX])

Le trait [+IDX] se subdivise en deux traits oppositifs notés :

- [+EXT] : trait d'indexicalité extratextuelle, subsumant les valeurs dites classiquement de *déixis temporelle* ;
- [-EXT] : trait d'indexicalité intratextuelle, subsumant les valeurs dites classiquement de *d'anaphore* et *coréférence* (ou *suiréférentialité*) *temporelles*.

Il y aurait donc, grosso modo, deux espèces majeures de référence,

1. *référence déictique extratextuelle* (+ contextuelle) : lorsque la valeur du présent de l'indicatif est identifiée plus ou moins directement uniquement à partir du moment de l'énonciation (= + moment de la parole) ; on peut parler à ce propos de *valeur réelle référentielle* ;
2. *référence anaphorique* (+ cotextuelle) : lorsque la valeur du présent de l'indicatif nécessite uniquement le recours à l'environnement cotextuel (– moment de la parole) ; on peut parler à ce propos de *valeur réelle inférentielle* ;

par opposition à :

3. *référence par défaut* ! (= générique et fictive) (– contextuelle/– cotextuelle) : lorsque ni le contexte ni la situation d'énonciation immédiate (ou les deux à la fois) (n') offrent des informations pour établir la valeur du présent de l'indicatif ; on peut parler à ce propos de *valeur non-réelle non-référentielle* ! ou dans notre terminologie valeur non déictique et non anaphorique à priori = symbolique.

Ainsi, pour l'établissement de la valeur du présent de l'indicatif, dans les deux premiers cas, selon que le processus de référenciation est déictique ou anaphorique, autrement-dit selon que les connaissances sont localisées dans la situation d'énonciation ou dans l'environnement phrastique on aurait recours à des critères soit strictement pragmatiques (i-e : la situation d'énonciation) soit strictement morpho-syntaxiques (i-e : l'environnement phrastique), alors que dans le dernier cas, ces critères, qui ne sont pas exclusifs, ne sont d'aucun secours.

Partant, on peut différenciellement noter et définir ces traits ainsi :

1. : + SÉM = valeur sémiotique « pleine »

1.1. : + IDX = valeur *sémiotique indexicale* ou *temporelle*

1.1.1. : + EXT/ (*deixis temporelle*) = valeur sémiotique d'indexicalité extratextuelle subsumant les valeurs dites classiquement de « *deixis temporelle* » ; *deixis* = indexation du morphème sur un objet non textuel = indexation *référentielle* et *exophore* (= référence situationnelle),

par opposition à :

1.1.2.: – EXT/ (*suiréférence et anaphore temporelles*) = valeur sémiotique d'indexicalité intra-textuelle subsumant les valeurs dites classiquement d'*anaphore*, et de *coréférence* (ou *suiréférence*) temporelles = indexation du morphème sur un objet textuel = indexation *suiréférentielle* et *endophore* (= référence textuelle).

1.2. : – IDX = valeur sémiotique non indexicale ou non temporelle, atemporelle.

2. : – SÉM = valeur non sémiotique « vide ».

Schématiquement, on peut noter ces traits binaires dans l'arborescence (I) qui suit :

Arborescence I. :

1. : +SÉM/ (valeur sémiotique « pleine »)

1.1. : +SÉM/+IDX/

1.1.1. : +SÉM/+IDX/+EXT/ (déixis temporelle) [voir Arborescence II.]

1.1.2. : +SÉM/+IDX/–EXT/(suiréférence et anaphore temporelles) [voir Arborescence III.]

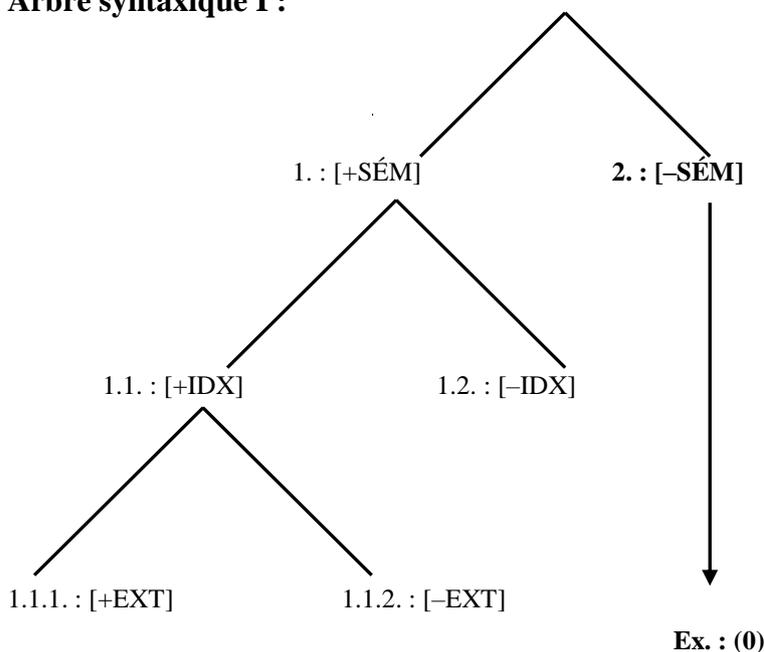
1.2. : +SÉM/–IDX/ (valeur symbolique, atemporelle) [voir Arborescence IV.]

2. : –SÉM (valeur non sémiotique « vide », pour les tours figés : *présent figé*)

> Le présent des « expressions figées ».

Soit l'équivalent d'un arbre syntaxique (I) ci-après :

Arbre syntaxique I :



Exemple :

(0) Le présent dit des « expressions figées » : *Est-ce que le soleil brille ?*

Dans les locutions interrogatives *est-ce que*, *qui est-ce qui*, le verbe est au présent dit présent des *expressions figées*. Il en est de même dans les expressions : *c'est-à-dire*, *c'est pourquoi*, *c'est tout juste*, etc. Si la définition qu'Aristote donne du présent en tant que « point indivisible », *point fixe*, *immobile*, *identique* et *immuable* est fort ancienne¹⁶ en revanche, l'étiquette de la valeur du présent dit « figé » est relativement récente dans les grammaires. On la trouve à partir du XIX^e siècle, par exemple chez B. Alexandre sous le nom de « présent dans des formules 'expressions' précises »¹⁷. On la trouve aussi chez J.-Cl. Chevalier, Cl. Blanche-Benveniste, M. Arrivé, J. Peytard qui utilisent la dénomination de « présent des expressions figées »¹⁸. Dans la grammaire historique de K. Nyrop on retrouve cette valeur sous l'étiquette « présent 'figé' »¹⁹. Enfin, M. Grevisse parle également de « présent figé »²⁰. Les auteurs ne sont pas d'accord sur le statut qu'il faut accorder au dit « figement » : d'une part, on considère que *le figement est total* ou *absolu* (le présent ne pouvant dans ce cas être remplacé par aucune autre forme verbale) ; d'autre part, on considère que *le figement n'est*

¹⁶ Cf. *Physique*, 1862, p. 260.

¹⁷ Cf. *Grammaire française méthodique et raisonnée*, 1883, p. 280.

¹⁸ Cf. *Grammaire Larousse du français contemporain*, 1964, p. 338.

¹⁹ Cf. *Grammaire historique de la langue française*, 1979, p. 283.

²⁰ Cf. *Le bon usage*, 14^e édition, 2007, p. 1091.

pas complet (et dans ce cas au contraire du précédent, on pourrait faire varier le temps du verbe). Plus généralement, on constate qu'il y a dans la langue moderne des locutions verbales figées qui gardent ordinairement le présent, même dans le cas où une syntaxe rigoureuse demanderait un temps passé et/ou futur. Si pour plusieurs d'entre elles, le figement remonte assez haut ; en revanche pour d'autres, ce figement ne s'est pas encore tout à fait accompli. À cet égard on pourrait dire que le présent n'est pas encore figé, il est *en voie de figement*. C'est un temps qui s'arrête, suspend et statufie son vol, comme dans ce vers bien connu de Baudelaire : *Le soleil s'est noyé dans son sang qui se fige*.²¹

II. Divisions de la valeur déictique extratextuelle ([IDX/+EXT])

Dans la valeur dite « temporelle »²², ou de chronologie réelle, l'action est considérée comme se réalisant dans son *actualité* effective, contemporaine, plus ou moins simultanée de *l'acte de la parole* (d'où le nom de *valeurs actuelles* des grammaires) ou au contraire, se réalisant dans un temps virtuel, *inactuel*, postérieur ou antérieur à l'acte de parole (*valeurs non actuelles* dans notre terminologie). Le trait *d'indexicalité extratextuelle* ([+EXT]), subdivision de la *valeur indexicale* ([+IDX]), se divise ainsi en deux traits que l'on note :

1. [+ACTU], valeurs actuelles;
2. [-ACTU], valeurs non-actuelles.

Les traits de la valeur déictique extratextuelle se laissent noter différenciellement dans l'arborescence (II) qui suit :

Arborescence II. :

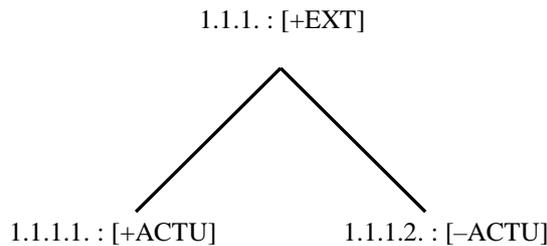
- 1.1.1. : +SÉM/+IDX/+EXT/ (*indexicalité extratextuelle, valeur temporelle*)
- 1.1.1.1. : +SÉM/+IDX/+EXT/+ACTU/ (*valeurs actuelles*)
- 1.1.1.2. : +SÉM/+IDX/+EXT/-ACTU (*valeurs non-actuelles*)

Soit l'équivalent de l'arbre syntaxique (II) ci-des :

²¹ Cf. « Harmonie du soir », in *Les Fleurs du mal*, Paris, 2000, p. 67.

²² Le présent ne peut être dit « temporel » (présent, passé, futur) que sur une base d'indexicalité ; partant, une caractéristique essentielle du présent dit « a-temporel » est le fait qu'il est désindexicalisé. Le test de ces valeurs « temporelles » (les opposant aux valeurs +IDX/-EXT et aux valeurs -IDX est la possibilité des manipulations dans lesquelles le présent commute avec un passé ou un futur.

Arbre syntaxique II. :



1. Subdivisions de la valeur 1.1.1.1 [+SÉM/+IDX/+EXT/+ACTU] de l'Arborescence II.

Les traits différentiels d'*actualité*, se laissent capter dans l'écriture de la Branche II.1. (ci-dessous) :

Branche II.1. de l'Arborescence II.:

1.1.1.1. : +SÉM/+IDX/+EXT/+ACTU/²³ (*actualité*)

1.1.1.1.1. : +SÉM/+IDX/+EXT/+ACTU/+MOM/ (*momentané*)

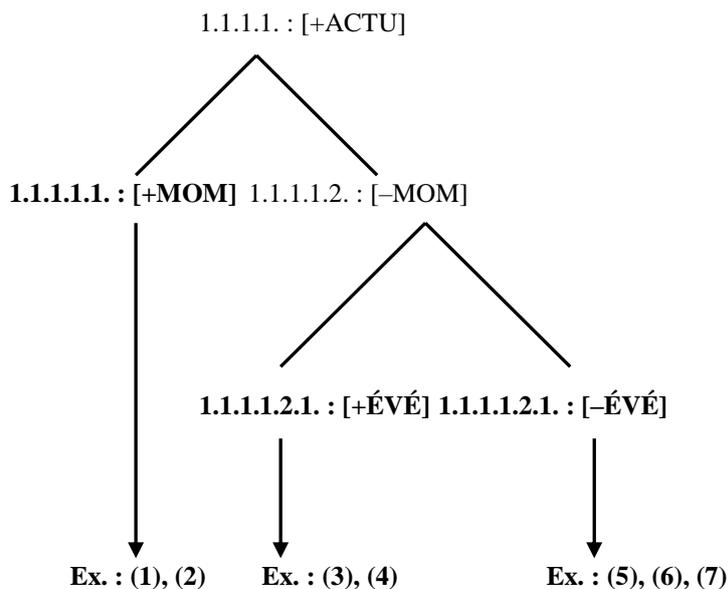
1.1.1.1.2. : +SÉM/+IDX/+EXT/+ACTU/-MOM/ (*non momentané*)

1.1.1.1.2.1. : +SÉM/+IDX/+EXT/+ACTU/-MOM/+ÉVÉ/ (*événementiel*)

1.1.1.1.2.1. : +SÉM/+IDX/+EXT/+ACTU/-MOM/-ÉVÉ/ (*habituel, dispositionnel*)

Soit l'arbre syntaxique II.1., équivalent de la Branche II.1, ci-dessous :

Arbre syntaxique II.1 :



²³ Valeur sémiotique d'indexicalité temporelle non passée et non future.

Les valeurs actuelles (cf. **Branche II.1. supra**), par opposition aux valeurs non-actuelles (cf. **Branche II.2. infra**), couvrent une valeur momentanée ([+MOM]), dite de simultanéité stricte du procès avec l'acte de parole (présent *actuel* dans l'Ex. (1) et *démonstratif* en (2), ci-dessous), d'où le nom de présent *simple, momentané, actuel, instantané, vrai, ponctuel* ou *non duratif* que l'on rencontre dans les grammaires.

Exemple (1) *Je suis là.*

Exemple (2) *Je prends un œuf, je le casse.*

Cette valeur s'oppose à la valeur *non momentanée* ([-MOM]) où au contraire, la *durée* désignée dépasse, déborde celle du moment de la parole comme le prouve le nom de présent *étendu, élargi* ou *duratif* que les grammaires lui reconnaissent (Ex. (3) à (7) ci-dessous). La durée qui déborde le temps de la communication du locuteur peut être plus ou moins *symétrique* du côté du passé et du futur (comme dans l'Ex. (4)), ou au contraire elle peut être *asymétrique* (comme dans l'Ex. (3)).

Exemple (3) *Je suis là depuis/pour une semaine.*

Exemple (4) *L'eau est froide ce matin.*

Par opposition à ce présent *événementiel* ([+ÉVÉ], ci-dessus) ou présent *occasionnel*, le présent *non événementiel* ([-ÉVÉ]) désigne une action qui prend toujours appui sur un procès actuel pour marquer une action habituelle, qui se répète (comme dans l'Ex. (7), et comme dans les Ex. (5) et (6) ci-dessous, une *disposition* plus ou moins *permanente*. Nous pouvons trouver ce présent dans les grammaires sous le nom de présent *courant, dispositionnel, fréquentatif, habituel, répétitif*, etc.

Exemple (5) *Je suis là pour toi.*

Exemple (6) *Je suis là pour toujours.*

Exemple (7) *Elle ne réfléchit jamais.*

2. Subdivisions de la valeur 1.1.1.2.[+SÉM/+IDX/+EXT/-ACTU] de l'Arborescence II.

Les traits différentiels de non actualité, se laissent capter dans l'écriture de la Branche II.2. (ci-dessous) :

Branche II.2. de l'Arborescence II.:

1.1.1.2. : +SÉM/+IDX/+EXT/−ACTU/ (*valeurs non actuelles*)

1.1.1.2.1 : +SÉM/+IDX/+EXT/−ACTU/+PASS/²⁴ (*passé*)

1.1.1.2.1.1. : +SÉM/+IDX/+EXT/−ACTU/+PASS/−PS-MI/ (−*pseudo-mimésis*)

1.1.1.2.1.2. : +SÉM/+IDX/+EXT/−ACTU/+PASS/+PS-MI/

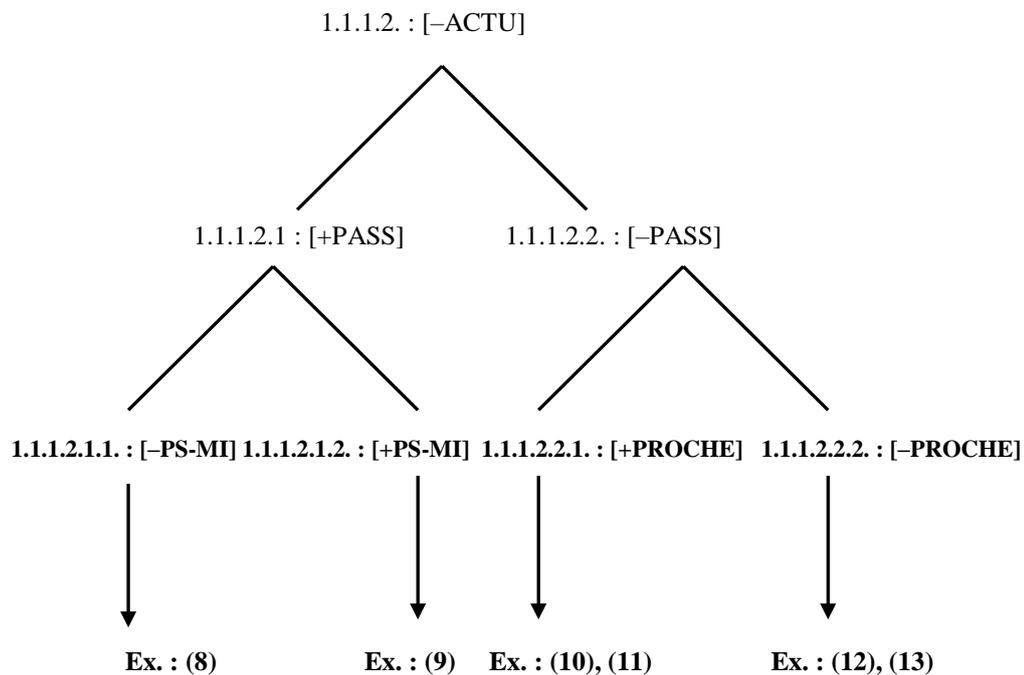
1.1.1.2.2. : +SÉM/+IDX/+EXT/−ACTU/−PASS/²⁵ (*futur*)

1.1.1.2.2.1. : +SÉM/+IDX/+EXT/−ACTU/−PASS/+PROCHE/²⁶

1.1.1.2.2.2. : +SÉM/+IDX/+EXT/−ACTU/−PASS/−PROCHE/ (*lointain*)

Soit l'arbre syntaxique II.2., équivalent de la Branche II.2., ci-dessous :

Arbre syntaxique II.2. :



Les *valeurs non actuelles* ([−ACTU], cf. **Branche II.2.**, *supra* ; Ex. (8) à (13) ci-dessous), par opposition aux *valeurs actuelles*, se trouvent dans des énoncés où le temps est interprété comme étant :

- soit antérieur à l'acte de parole (valeurs de passé *non mimétique* ([−PS-MI] comme dans l'Ex. (8)) vs de *pseudo-mimésis* ([+PS-MI]) ou *pseudo-narratif* (présent à valeur de passé « séquentiel »²⁷, présent « aoristique » selon Culioli comme dans (9) ci-dessous) ;

²⁴ Valeur sémiotique d'indexicalité temporelle non actuelle et non future.

²⁵ Valeur sémiotique d'indexicalité temporelle non actuelle et non passée.

²⁶ Les pseudo « futur proche » peuvent relever d'une durativité (*J'arrive* : je suis arrivant), d'une performativité (*Je le fais le mois prochain* : c'est promis) ; ou, comme dans le cas du présent à valeur de passé « séquentiel », d'une pseudo-mimésis (*Voilà mon scénario : cette année, je travaille non stop, et l'année prochaine, je pars six mois en Australie*).

²⁷ *Hier, je sors, je rencontre Paul, il ne m'a même pas dit bonjour.*

Exemple (8) *Je le quitte à l'instant*

Exemple (9) *Hier matin, je me lève, je prépare mon petit déjeuner, en prenant tout mon temps. Je vais dans la salle de bain, il n'y avait pas d'eau. J'attends, l'eau revient. J'étais en train de me savonner, quand il n'y a à nouveau plus d'eau.*²⁸

- soit au contraire postérieur (valeurs de futur, comme dans les Ex. (10), (11), (12), et (13), ci-dessous).

Dans tous ces exemples, le présent est *étendu*, il déborde soit du côté du passé (plus ou moins récent, Ex. (8) et (9) ci-dessus) ; soit du côté du futur (plus ou moins proche [+PROCHE], comme dans l'Ex. (10) et (11) ou lointain [-PROCHE], Ex. (12) et (13), ci-dessous)²⁹.

Exemple (10) *J'arrive dans deux minutes.*

Exemple (11) *Dans trois mois, je ne travaille plus.*³⁰

Exemple (12) *Je prends ma retraite dans dix ans.*

Exemple (13) *En 2002, on passe à l'euro (dit en 2000).*

III. Divisions de la valeur déictique intratextuelle ([+IDX/-EXT])

Le trait d'indexicalité intratextuelle ([-EXT]), subdivision de la valeur indexicale ([+IDX]), trait complémentaire à celui de l'indexicalité extratextuelle ([+EXT]) subsume comme nous l'avons dit, les valeurs dites de *suiréférentialité*³¹ vs. d'*anaphore*³². Ces traits se laissent noter ainsi :

1. [+SUIRÉF], valeurs dites *impérative, autonymique* vs. *présent performatif, autosémique* pouvant à son tour se subdiviser en une valeur de présent *jussif légal* ([+LÉGAL] vs. *non légal* ([-LÉGAL]) ;

2. [-SUIRÉF], valeurs *anaphoriques*, de « concordance » ou *dépendance* syntaxique se divisant en deux traits oppositifs pouvant être notés : [+ANTÉ] (valeurs d'antécédence) vs. [-ANTÉ] (valeurs de non-antécédence).

Les traits de la valeur déictique intratextuelle se laissent capter dans une notation différentielle dans l'arborescence (III) qui suit :

²⁸ Cf. A. Culioli, 1990, p. 136.

²⁹ Ce moment passé ou futur est identifié ici grâce aux compléments cotextuels.

³⁰ 1. *Depuis trois mois, je ne travaille plus* (actuel, étendu, passé) ; 2. *Pendant trois mois, je ne travaille plus*. (actuel, étendu/ passé/futur) ; 3. *Dans trois mois je ne travaille plus* (futur).

³¹ Valeur sémiotique d'indexicalité temporelle *autophorique* ou (auto-) référence du signe à lui-même.

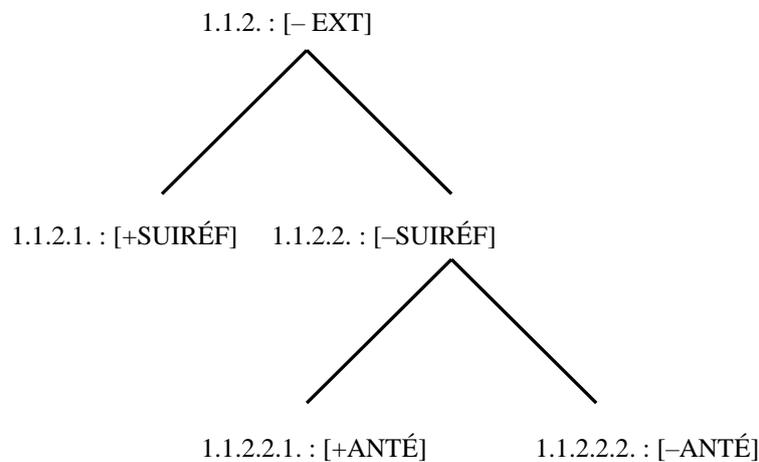
³² Valeur sémiotique d'indexicalité temporelle *anaphorique* ou (alter-) référence du signe à un autre signe (« proforme » dans la terminologie de Chomsky, le fait qu'une « forme » reçoit son sens d'une autre « forme », dite classiquement « antécédent »).

Arborescence III. :

- 1.1.2. : +SÉM/+IDX/- EXT/
- 1.1.2.1. : +SÉM/+IDX/- EXT/+SUIRÉF/ (*valeur performative*)
- 1.1.2.2. : +SÉM/+IDX/- EXT/-SUIRÉF/ (*valeur anaphorique*)
- 1.1.2.2.1. : +SÉM/+IDX/- EXT/-SUIRÉF/+ANTÉ/
- 1.1.2.2.2. : +SÉM/+IDX/- EXT/-SUIRÉF/-ANTÉ/

Soit l'arbre syntaxique III., équivalent de l'Arborescence III., ci-dessous :

Arbre syntaxique III. :



1. Subdivisions de la valeur 1.1.2.1. : [+SÉM/+IDX/-EXT/+SUIRÉF] de l'Arborescence III.

Les traits différentiels de *suiréférentialité*, se laissent capter dans l'écriture de la **Branche III.1.** (ci-dessous) :

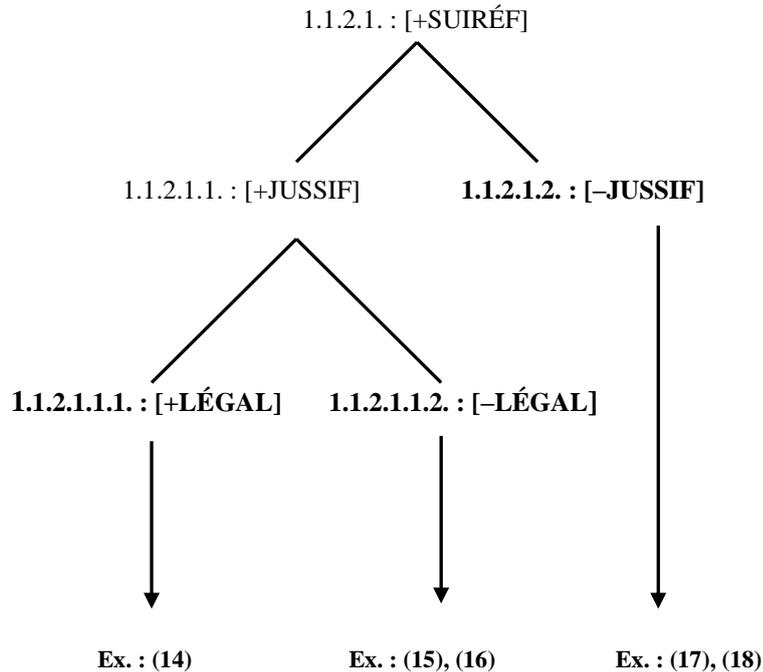
Branche III.1. de l'Arborescence III:

- 1.1.2.1. : +SÉM/+IDX/-EXT/+SUIRÉF/ (*valeur performative*)
- 1.1.2.1.1. : +SÉM/+IDX/-EXT/+SUIRÉF/+JUSSF³³
- 1.1.2.1.1.1. : +SÉM/+IDX/-EXT/+SUIRÉF/+JUSSF/+LÉGAL/**
- 1.1.2.1.1.2. : +SÉM/+IDX/-EXT/+SUIRÉF/+JUSSF/-LÉGAL/**
- 1.1.2.1.2. : +SÉM/+IDX/-EXT/+SUIRÉF/-JUSSF/**

Soit l'arbre syntaxique III.1., équivalent de la Branche III.1., ci-dessous :

³³ Le test de la valeur jussive de la suiréférence (l'opposant à la valeur non-jussive) est la possibilité de commutation du présent avec un futur.

Arbre syntaxique III.1. :



Les valeurs sursuréfrentielles, autophoriques ou de non dépendance syntaxique (par opposition aux valeurs référentielles extratextuelles, cf. **Arborescence II.**, *supra* ; ainsi que par opposition aux valeurs dites anaphoriques, cf. **Branche III.2.** *infra*) couvrent des valeurs d'indexation du morphème sur lui-même. Ces valeurs, dites valeurs performatives se laissent sous-diviser en l'opposition : valeur de présent *jussif légal*³⁴ (Ex. (14) vs *non légal* (Ex. (15) et (16), ci-dessous) :

Exemple (14) *Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits.*³⁵

Exemple (15) *La Femme naît libre et demeure égale à l'homme en droits.*³⁶

Exemple (16) *Tu viens !*³⁷

À leur tour, celle-ci s'opposent aux valeurs d'ordre *non jussif*, comme dans l'Ex. (17) et (18) ci-dessous :

Exemple (17) *Je t'aime.*

Exemple (18) *Je te hais.*

³⁴ Valeur « injonctive », « déontique », « directive » ou « normative », valeur d'« ordre » auquel on doit se plier ; ici « légal », prévu dans le texte constitutionnel.

³⁵ Cf. *La Constitution – Déclaration des Droits de l'Homme et du citoyen de 1789*, Art. 1^{er}.

³⁶ Cf. Olympe de Gouges, *Article premier* de la « Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne », 1791.

³⁷ *You shall do it!*

2. Subdivisions de la valeur 1.1.2.2. : [+SÉM/+IDX/-EXT/-SUIRÉF/] de l'Arborescence III.

Les traits différentiels d'antécédence, se laissent capter dans l'écriture de la **Branche III.2.** (ci-dessous) :

Branche III.2. de l'Arborescence III. :

1.1.2.2. : +SÉM/+IDX/-EXT/-SUIRÉF/

1.1.2.2.1. : +SÉM/+IDX/-EXT /-SUIRÉF/+ANTÉ/

1.1.2.2.1.1. : +SÉM/+IDX/-EXT/-SUIRÉF/+ANTÉ/-LOG/ (*valeurs illogiques ou temporelles*)

1.1.2.2.1.2. : +SÉM/+IDX/-EXT/-SUIRÉF/+ANTÉ/+LOG/ (*valeurs logiques ou non temporelles*)

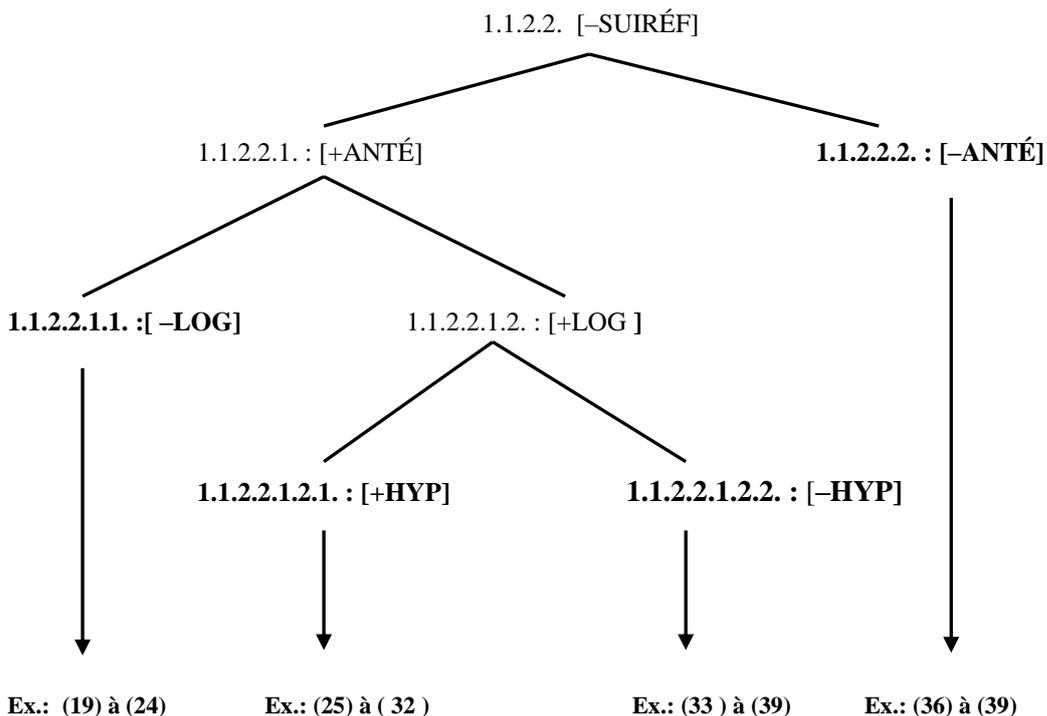
1.1.2.2.1.2.1. : +SÉM/+IDX/-EXT/-SUIRÉF/+ANTÉ/+LOG/+HYP/ (*hypothétique*)

1.1.2.2.1.2.2. : +SÉM/+IDX/-EXT/-SUIRÉF/+ANTÉ/+LOG/-HYP/ (*réelle*)

1.1.2.2.2. : +SÉM/+IDX/-EXT/-SUIRÉF/-ANTÉ (*conséquence*)³⁸

Soit l'arbre syntaxique III.2., équivalent de la Branche III.2., ci-dessous :

Arbre syntaxique III.2. :



Les valeurs anaphoriques ou de subordination (cf. **Branche III.2.**, *supra*) couvrent des valeurs d'antécédence ([+ANTÉ], Ex. (19) à (35)).

Ces valeurs d'antécédence distinguent en opposant deux autres valeurs :

³⁸ Fais ça et tu verras !

- d'un côté, des valeurs d'*antécédence temporelle, illogique* ([–LOG]), ne se trouvant pas dans un rapport de cause à effet (comme dans les Ex. (19) à (24) ci-dessous).

Exemple (19) *Dès que tu es [Futur] là, on part.*

Exemple (20) *Depuis qu'il est là [Passé], il n'a pas serré les dents.*

Exemple (21) *Depuis que je ne fume plus, je respire mieux.*

Exemple (22) *Nous nous détestons depuis que nous sommes toutes petites.*³⁹

Exemple (23) *Si tu me le demandes [Futur], je le ferai.*

Exemple (24) *S'il pleut demain on ira se promener*

- et de l'autre côté des valeurs d'*antécédence non temporelle, ou logique* ([+LOG]) pouvant au contraire, se trouver dans un rapport de cause à effet (comme dans les Ex. (25) à (35)). Ces valeurs d'antécédence temporelle peuvent se rapporter à une portion plus ou moins spécifique du temps, dans le passé Ex. (20) ou dans le futur Ex. (19) et comme dans l'Ex. (21) peuvent s'inscrire dans un intervalle de la durée non identifié avec précision.

Enfin, les valeurs d'antécédence non temporelle s'opposent selon que l'on considère la subordonnée (avec ou sans connecteur) comme :

- *hypothétique* ([+HYP]), *potentielle, éventuelle* ou *irréelle*, (Ex. (25) à (32))

Exemple (25) *Si tu me le demandes [Présent], je le ferai.*

Exemple (26) *Tu me le demandes et je le ferai.*

Exemple (27) *Tu me le demandes et je le fais.*

Exemple (28) *Si/quand on m'embête, je pars [Générique]*

Exemple (29) *Si on m'embête, je pars [Futur]*

Exemple (30) *Si on m'embête, je partirai.*

Exemple (31) *Tu me le demandes (et) je le ferai.*

Exemple (32) *Si je suis là, tu ne risques rien.*

- ou au contraire *non hypothétique* ([–HYP]) ou *réelle* comme dans les énoncés (33) à (35) ci-dessous.

Exemple (33) *Si (comme) tu me le demandes [Présent], je le ferai*

Exemple (34) *Tu me le demandes et je le fais.*

Exemple (35) *Si je suis là, tu ne risques rien.*

Toutes ces *valeurs d'antécédence* s'opposant aux valeurs qui comme dans (36) à (39), ce sont des valeurs de *non antécédence* ([–ANTÉ]) ou de *conséquence*.

³⁹ *Illogique.*

Exemple (36) *Un pas de plus et je tire.*

Exemple (37) *En jouant cœur, tu gagnes à coup sûr.*

Exemple (38) *Tu me le demandes [Présent] et je le fais [Futur]*

Exemple (39) *Tu me le demandes [Cause], je le fais [Présent]*

IV. Division de la valeur « symbolique » ([−IDX]) de l'Arborescence I :

Arborescence IV :

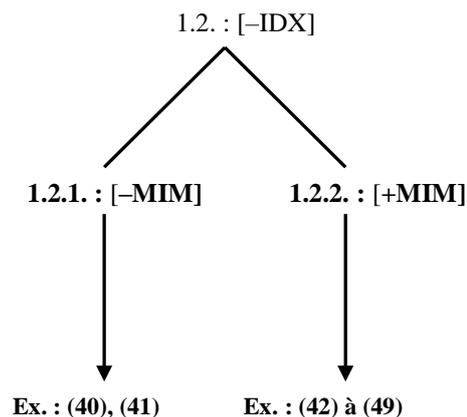
1.2. : + SEM/−IDX/ (*désindexicalisé* ou *symbolique*)

1.2.1. : + SEM/−IDX/−MIM/ (*valeur non mimétique* ou « *atemporelle* »)

1.2.2. : + SEM/−IDX/+MIM (*valeur mimétique* ou « *narrative* »)

Soit l'arbre syntaxique IV, équivalent de l'Arborescence IV., ci-dessous :

Arbre syntaxique IV :



Le trait de *non indexicalité* ([−IDX]) s'oppose en complétant le trait d'indexicalité ([+IDX], de notre arborescence des valeurs du présent (cf. **Arborescence I.**, *supra*). Il note une valeur non déictique et non anaphorique *a priori*.

Par opposition à l'indexicalité, décrivant des valeurs dites de chronologie réelle, la non indexicalité ne décrit pas des valeurs de chronologie réelle. Au contraire, les phrases dont se composent les discours littéraires, scientifiques et philosophiques ainsi que les énoncés dites de « vérités générale », n'ont pas de référent réel. La question de leur « vérité » est donc pour nous, dépourvue de sens. En d'autres termes, la référence à la vérité n'a pas raison d'être. Ici il n'y a pas de référence au monde parce qu'il y a détemporalisation. Ainsi un énoncé comme « La terre tourne autour du soleil » ne semble pris en charge par aucun énonciateur particulier ; le locuteur n'est qu'une porte-parole d'une vérité qui lui est extérieure. De même dans la littérature, dans un récit au passé, un événement faisant partie de la suite

chronologique des faits exprimés par le présent de l'indicatif (dit « présent de narration », pour souligner le surgissement d'un acte inattendu et dramatique ne fait qu'associer le lecteur à la situation saisie fictivement comme actuelle. Il ne s'agit donc pas ici d'une réalité mais d'une simulation de la réalité. En d'autres termes, si on ne peut pas parler de réalité, on parle bien de : « fiction », de « feinte », d'une « mimesis », une sorte de « make-believe », un « faire comme » si on avait affaire à des entités de l'univers physique. Partant on peut poser la division : [+MIM] vs. [- MIM].

Cette valeur dite ici *symbolique*, selon la terminologie de Peirce, couvre ainsi :

- d'une part des valeurs dites « génériques » ou « atemporelles », non mimétiques ([-MIM]) dans notre terminologie (cf. **Arborescence IV.**, *supra*), ce que les grammaires appellent par exemple présent des « vérités générales », « éthique », « gnomique », « proverbial », de « définition », des « raisonnements métaphysiques », etc. comme dans les exemples (40) et (41) ci-dessous :

Exemple (40) *Les baleines sont des mammifères.*

Exemple (41) *Les méchants sont toujours punis.*⁴⁰

- et d'autre part, des présents mimétiques ([+MIM]) ou de narration fictive. On rencontre ces valeurs dans tout *récit fictif* au présent d'événements passés ou futurs, valeurs dites : canoniques « littéraires », « rhétoriques » ou « stylistiques ». Parmi celles-ci nous listons (Ex. ci-dessous) les valeurs suivantes : présent « tabellaire » (Ex. 42), « narratif » (Ex. 43) ou « historique » (Ex. 44), présent « prophétique » (Ex. 45), présent « pittoresque » (Ex. 46) ou de « description » (Ex. 47), de « didascalies » (Ex. 48) ou « scénique » (Ex. 49), etc.

Exemple (42) *En 49 avant Jésus-Christ, César décide de franchir le Rubicon.*

Exemple (43) *Le comte Maréchal n'en peut plus. La charge maintenant l'écrase.*⁴¹

Exemple (44) *En 1789, le peuple de Paris prend la Bastille.*

Exemple (45) *Quelle Jérusalem nouvelle / Sort du fond du désert brillante de clarté / Et porte sur le front une marque immortelle ?*⁴²

Exemple (46) *La Déroute apparut au soldat qui s'émeut,
Et se tordant les bras, cria: sauve qui peut.*⁴³

Exemple (47) *Tel qu'on voit un taureau qu'une guêpe en furie / A piqué les flancs
aux dépens de sa vie / Le superbe animal, agité de tourments, / Exhale
sa douleur en longs mugissements.*⁴⁴

⁴⁰ Valeur générique à différencier du présent dispositionnel : *Les hommes sont toujours en retard*. Ce qui distingue l'énoncé d'une vérité intemporelle de l'énoncé de faits habituels ou réguliers c'est que le premier ne peut se mettre au passé alors que le second le peut.

⁴¹ Cf. Duby, *Guillaume le Maréchal*, 1984, p. 7.

⁴² Cf. La prophétie de Joad chez Racine, *Athalie*, III, 1691, p. 7.

⁴³ Cf. Hugo, *Châtiments*, V, v 131, 1853, p. 36.

Exemple (48) *Maître Jacques pousse Valère jusqu'au fond du théâtre.*⁴⁵

Exemple (49) *Le rideau s'ouvre sur une sorte de parade foraine. Au centre, une tenture devant laquelle, sur une petite estrade, se trouvent Hélicon et Coesonia.*⁴⁶

⁴⁴ Cf. Boileau, *Lutrin*, I, 1674, p. 85.

⁴⁵ Cf. Molière, cité par M. Wilmet, 2003, p. 365.

⁴⁶ Cf. Camus, *Caligula*, III, 1944, p. 1.

GRAMMAIRE DU « PRÉSENT » (vision d'ensemble)

1. : + SÉM/ (valeur sémiotique « pleine »)

1.1. : + IDX/

1.1.1. : + EXT/ (deixis temporelle) [voir Arborescence II.]

1.1.1.1. : + ACTU⁴⁷/ (actualité)

1.1.1.1.1. : + MOM/ (**momentané**)

>Je suis là.

Je prends un œuf, je le casse.

1.1.1.1.2. : – MOM/ (non momentané)

1.1.1.1.2.1. : + ÉVÉ/ (**événementiel**)

>Je suis là pour une semaine.

Je suis là depuis une semaine.

L'eau est froide ce matin.

1.1.1.1.2.2. : – ÉVÉ/ (**habituel, dispositionnel**)

>Je suis là pour toi.

Je suis là pour toujours.

Elle ne réfléchit jamais.

1.1.1.2. : – ACTU/ (valeurs non-actuelles)

1.1.1.2.1. : + PASS⁴⁸/ (passé)

1.1.1.2.1.1. : – PS-MI/ (**–pseudo-mimésis**)

>Je le quitte à l'instant

1.1.1.2.1.2. : + PS-MI/ (**+pseudo-mimésis**)

>Hier, je rencontre Paul ; je lui demande où il va ; il ne m'a même pas répondu.

1.1.1.2.2. : – PASS⁴⁹/ (futur)

1.1.1.2.2.1. : + PROCHE⁵⁰/

>J'arrive dans deux minutes.

Dans trois mois, je ne travaille plus.⁵¹

1.1.1.2.2.2. : – PROCHE/ (**lointain**)

>Je prends ma retraite dans dix ans.

En 2002, on passe à l'euro (dit en 2000).

1.1.2. : – EXT/ (suiréférence et anaphore temporelles) [voir Arborescence III.]

1.1.2.1. : + SUIRÉF/ (valeur performative)

1.1.2.1.1. : + JUSSIF⁵²/

1.1.2.1.1.1. : + LÉGAL/

>Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits.⁵³

1.1.2.1.1.2. : – LÉGAL/

>Tu viens !⁵⁴

1.1.2.1.2. : – JUSSIF/

>Je t'aime.

Je te hais.

1.1.2.2. : – SUIRÉF/

1.1.2.2.1. : + ANTÉ/

⁴⁷ Valeur sémiotique d'indexicalité temporelle non passée et non future.

⁴⁸ Valeur sémiotique d'indexicalité temporelle non actuelle et non future.

⁴⁹ Valeur sémiotique d'indexicalité temporelle non actuelle et non passée.

⁵⁰ Les pseudo « futur proche » peuvent relever d'une durativité (*J'arrive* : je suis arrivant), d'une performativité (*Je le fais le mois prochain* : c'est promis) ; ou, comme dans le cas du présent à valeur de passé « séquentiel », d'une pseudo-mimésis (*Voilà mon scénario : cette année, je travaille non stop, et l'année prochaine, je pars six mois en Australie*).

⁵¹ 1. *Depuis trois mois, je ne travaille plus* (actuel, étendu, passé) ; 2. *Pendant trois mois, je ne travaille plus*. (actuel, étendu/ passé/futur) ; 3. *Dans trois mois je ne travaille plus* (futur).

⁵² Le test de la valeur jussive de la suiréférence (l'opposant à la valeur non-jussive) est la possibilité de commutation du présent avec un futur.

⁵³ Cf. *La Constitution – Déclaration des Droits de l'Homme et du citoyen de 1789*, Art. 1^{er}.

⁵⁴ *You shall do it!*

1.1.2.2.1.1. : – LOG/ (illogique)

> *Dès que tu es [Futur] là, on part.*
Depuis qu'il est là [Passé], il n'a pas desserré les dents
Depuis que je ne fume plus, je respire mieux.
*Nous nous détestons depuis que nous sommes toutes petites.*⁵⁵
Si tu me le demandes [Futur], je le ferai.
S'il pleut demain on ira se promener.

1.1.2.2.1.2. : + LOG/ (logique)

1.1.2.2.1.2.1. : + HYP/ (hypothétique)

> *Si tu me le demandes [Présent], je le ferai.*
Tu me le demandes et je le ferai.
Tu me le demandes et je le fais.
Si/quand on m'embête, je pars [Générique]
Si on m'embête, je pars [Futur]
Si on m'embête, je partirai.
Tu me le demandes (et) je le ferai.
Si je suis là, tu ne risques rien.

1.1.2.2.1.2.2. : – HYP/ (réelle)

> *Si (comme) tu me le demandes [Présent], je le ferai*
Tu me le demandes et je le fais.
Si je suis là, tu ne risques rien.

1.1.2.2.2. – ANTÉ/ (conséquence)⁵⁶

> *Un pas de plus et je tire.*
En jouant cœur, tu gagnes à coup sûr.
Tu me le demandes [Présent] et je le fais [Futur]
Tu me le demandes [Cause], je le fais [Présent]

1.2. : – IDX/ (valeur symbolique, atemporelle) [voir Arborescence IV.]

1.2.1. : – MIM/ (valeur non mimétique ou « atemporelle »)

> *Les baleines sont des mammifères.*
*Les méchants sont toujours punis.*⁵⁷

1.2.2. : + MIM/ (valeur mimétique ou « narrative »)

> *En 49 avant Jésus-Christ, César décide de franchir le Rubicon.* [« tabellaire »]
*Le comte Maréchal n'en peut plus. La charge maintenant l'écrase.*⁵⁸ [« narratif »]
En 1789, le peuple de Paris prend la Bastille. [« historique »]
Quelle Jérusalem nouvelle / Sort du fond du désert brillante de clarté /
*Et porte sur le front une marque immortelle ?*⁵⁹ [« prophétique »]
La Déroute apparut au soldat qui s'émeut,
*/ Et se tordant les bras, cria: sauve qui peut.*⁶⁰ [« pittoresque »]
Tel qu'on voit un taureau qu'une guêpe en furie/A piqué les flancs aux dépens de sa vie/
Le superbe animal, agité de tourments, /
*Exhale sa douleur en longs mugissements.*⁶¹ [« description »]
*Maître Jacques pousse Valère jusqu'au fond du théâtre.*⁶² [« didascalies »]
Le rideau s'ouvre sur une sorte de parade foraine. Au centre, une tenture devant laquelle, sur
*une petite estrade, se trouvent Hélicon et Coesonia.*⁶³ [« scénique »]

2. : – SÉM/ (valeur non sémiotique « vide », pour les tours figés : présent figé)

> *Le présent des « expressions figées ».*
Est-ce que le soleil brille ?

⁵⁵ Illogique.

⁵⁶ *Fais ça et tu verras !*

⁵⁷ Valeur générique à différencier du présent dispositionnel : *Les hommes sont toujours en retard.* Ce qui distingue l'énoncé d'une vérité intemporelle de l'énoncé de faits habituels ou réguliers c'est que le premier ne peut se mettre au passé alors que le second le peut.

⁵⁸ Cf. DUBY, *Guillaume le Maréchal*, 1984, p. 7.

⁵⁹ Cf. La prophétie de Joad chez Racine, *Athalie*, III, 1691, p. 7.

⁶⁰ Cf. Hugo, *Châtiments*, V, v 131, 1853, p. 36.

⁶¹ Cf. Boileau, *Lutrin*, I, 1674, p. 85.

⁶² Cf. Molière, cité par Wilmet, 2003, p. 365.

⁶³ Cf. Camus, *Caligula*, III, 1944, p. 1.

*

Lois de corrélation langue/parole

« La langue n'est créée qu'en vue du discours », affirme Saussure⁶⁴. À quoi, Rastier ajoute : « La langue ne se produit et ne se perçoit qu'à travers des genres »⁶⁵. Regardant la signification du présent de l'indicatif, qui nous a occupée, cela implique que, si le caractère fondamental de toute valeur du présent réside au niveau de la langue dans une notation différentielle, comme l'esquisse notre grammaire différentielle, il n'en est pas moins vrai que, conformément au principe herméneutique de détermination du local par le global, une *valeur de langue n'a d'existence réelle qu'en tant que déterminée par une valeur générique* – en d'autres termes : qu'en tant que *signifié local* (ou *signe de langue*) actualisé par un *signifié global* (ou *signe de parole*).

C'est ainsi que la parole peut se concevoir comme une « force active, origine véritable des phénomènes qui s'aperçoivent ensuite peu à peu dans l'autre moitié du langage. »⁶⁶ Le « genre » est conçu dans la perspective néosaussurienne comme reflétant un principe différentiel à l'œuvre dans la parole, et se laissant comme tel capter par la notation oppositive d'une valeur générique (ou trait de signifié oppositif global). Il joue dans la constitution du sens d'un texte un double rôle : d'une part, c'est un élément dudit sens ; d'autre part, il actualise les valeurs locales (ou traits de signifiés grammaticaux) dudit texte.

C'est cette « articulation herméneutique du langage » qui se laisse (re)lire aujourd'hui, éclairée par la révolution saussurienne, entre les lignes de l'*Herméneutique* de Schleiermacher. C'est elle que Rastier a thématisée, de longue date, comme pouvant offrir une perspective re-fondatrice de la linguistique. C'est d'elle, enfin, que Bouquet a récemment déployé l'épistémologie sur des fondements explicitement saussuriens – qu'on peut dire plutôt *néosaussuriens* pour dater l'apparition de la lignée de pensée ré-ouverte par les *Écrits de linguistique générale*. Et c'est cette « articulation herméneutique du langage » que nous voulons évoquer dans une seconde esquisse de cette conclusion en forme d'ouverture : l'esquisse des *lois de corrélation* différentielles.

Sur ces bases, l'analyse qui suit se propose d'actualiser quelques traits oppositifs que l'on retrouve dans notre grammaire :

- *présent à valeur + figée* ou – *figée* ;
- *présent à valeur + déontique légale* ou – *déontique légale* ;
- *présent à valeur + actuelle* ou – *actuelle* ;

⁶⁴ ÉLG, p. 277.

⁶⁵ Cf. F. Rastier, *Arts et sciences du texte*, Paris, PUF, 2001, p. 273.

⁶⁶ ÉLG, p. 273.

- *présent à valeur + événementielle* ou – *événementielle* ;
- *présent à valeur + passée (= future)* ou – *passée (ou future)* ;
- *présent à valeur + générique* ou – *générique* ;
- *présent à valeur + ludique* ou – *ludique* ;
- *présent à valeur + d'antécédence temporelle (= logique)* ou – *d'antécédence temporelle* ;
- *présent + d'antécédence actuelle* ou – *d'antécédence actuelle* ;
- *présent + d'antécédence passée* ou – *d'antécédence passée* ;
- *présent + de conséquence future* ou – *de conséquence future*.

Les corrélations différentielles (ci-dessous) de ces traits grammaticaux locaux avec des traits génériques globaux se laissent capter dans une écriture formelle (cf., écriture ci-dessous).

Écriture formelle :

1. : [+ TrGé 1] (ou [- TrGé 2]) => [+ TrGr 1] (ou [- TrGr 2])

2. : [+ TrGé 2] (ou [- TrGé 1]) => [+ TrGr 2] (ou [- TrGr 1])

Si une sémiotique de langue comme celle que littéralise notre grammaire différentielle du présent, ne faisant que décrire des « parties détachées de sens », ne peut pas à elle seule rendre compte du processus de construction/compréhension du sens dans l'esprit d'un être humain, en revanche l'articulation (herméneutique) de cette sémiotique de langue à une sémiotique de parole le peut. C'est d'une telle articulation que répondent les lois de corrélations néosaussuriennes que nous présentons ci-après. Celles-ci décrivent comment, eu égard à un segment de langage compris (interprété) par un sujet parlant, les valeurs virtuelles de notre grammaire sont actualisées par des valeurs différentielles de parole (ou par un genre). Pour décrire cette actualisation, l'analyse néosaussurienne de l'interprétation pose deux énoncés dont la valeur du signifiant local est identique, et dont les valeurs distinctes du signifié temporel sont actualisées par des traits génériques – les deux corrélations opposables ainsi établies ayant pour principe de falsifiabilité la reconnaissance de l'homonymie elle-même, limitée à un simple « jugement de différence sémantique » concernant les deux séquences homonymes. Autrement-dit : pour décrire le sens d'une séquence de langage quelconque, la linguistique de l'interprétation oppose une séquence de langage à une séquence de langage homonyme et décrit, sous la forme de lois littéralisées et formalisées, les corrélations entre des valeurs du niveau sémiotique global et de valeurs du niveau sémiotique local, spécifiques à chacune de ces deux séquences homonymes et déterminant leur différence d'interprétation.

1. [POSER UNE QUESTION ± RHÉTORIQUE] => [présent ± figé]

Soit l'énoncé : *Est-ce que le soleil brille ?* dans un dialogue, le couple Mr. et Mme Dupont. Mr. Dupont, aveugle de naissance, voulant s'informer sur le temps qu'il fait demande à sa femme : *Est-ce que le soleil brille ?* À cette question sa femme lui répond : *Oui*. Dans cette situation, où l'on pose une question pour s'informer sur le temps qu'il fait, on constate qu'il est impossible de remplacer le présent par une autre forme verbale. On ne peut pas dire : **sera-ce que, *serait-ce que, *était-ce que, *fut-ce, *fût-ce que, *soit-ce que le soleil brille ?* C'est que le présent du verbe « être », est ici une forme « vide ». La réponse attendue est ici d'ordre réticulaire, ce que l'on voit, ce que l'on constate, objectivement : le fait que le soleil brille. Soit le même énoncé : *Est-ce que le soleil brille ?* dans un dialogue avec soi-même (monologue) Mr. Dupont acharné sur son destin, s'écrie ironiquement : *Pourquoi ne vois-je pas ? Est-ce (sera-ce, serait-ce, ? était-ce, ? fut-ce, fût-ce, soit-ce) que le soleil brille ?* À cette question, évidemment, aucune réponse ne viendra de nulle part. Au contraire du premier cas, dans cette situation où l'on pose une question rhétorique n'attendant pas de réponse, on peut facilement remplacer le présent par une autre forme verbale (à l'exception peut-être de l'imparfait et du passé simple qui demandent un contexte narratif : [*Je me demande*] *Pourquoi ne vois-je pas [à ce moment-là, à ce moment précis] la bouteille à la mer ? Était-ce que le soleil brille ?*). On peut en effet remplacer *Est-ce que* par *sera-ce que (serait-ce que, fût-ce que, soit-ce que) le soleil brille ?* Ici, au niveau du signifiant, il ne s'agit plus d'une question, même si la forme nous y convie. Il s'agit au contraire d'un essai de réponse à la question précédemment posée (*Pourquoi ne vois-je pas ?*), qui est de l'ordre d'une fausse explication, ce que l'on pense, ce que l'on croit, ou suppose de manière subjective ou ce que l'on dit sur l'ironie du sort : être aveugle de naissance. La forme du verbe « être » est ici une forme « pleine » de sens.

On en déduit, pour le binôme [E1]/[E2] de *Est-ce que le soleil brille ?*, la corrélation [SéGé] => [SéGr] suivante :

[POSER UNE QUESTION ± RHÉTORIQUE] => [présent ± figé]⁶⁷

2. [± ÉTHIQUE] => [présent ± déontique légal]

Soit l'énoncé ou séquence de langage [É1] : « *Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits.* » interprétable comme homonyme d'un autre signifiant ou signe textuel [É2] : « *Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits.* ». Le morphème dit temporel du verbe « naissent » de cet énoncé sera interprété comme porteur d'un sens différent selon qu'il apparaît par exemple dans un texte de loi [+LOI] ou dans un autre texte, qui n'est pas un texte de loi, mais qui relève de l'éthique [+ÉTHIQUE].⁶⁸ Dans le genre [+LOI], le morphème temporel du verbe *naissent* prend une

⁶⁷ Rappel : ces deux valeurs sont des valeurs *ad hoc*, valables uniquement pour le corpus d'homonymie concerné.

⁶⁸ Pour une analyse plus fine de cet exemple lire S. Bouquet : « Esquisse d'une sémantique de la Déclaration universelle des droits de l'homme », in *Texto !* [en ligne], Vol XVI, n°3, 2011. Voir aussi « Pour une

valeur pouvant être notée [+déontique légal] (ou [-vérité générale], cf. *infra*). On trouve en effet dans les grammaires une valeur, dite parfois « modale », et nommée « présent déontique » (c'est la valeur du présent dans une phrase comme *Ici on ne fume pas*) ; la littéralisation [+déontique légal] rend compte, en l'occurrence, d'un trait différentiel supplémentaire : la performativité spécifique attaché aux textes de lois. De cette valeur, répond un test : il est possible de remplacer le présent par un futur : *Tous les êtres humains naîtront libres et égaux en dignité et en droits*. Dans le genre [+ÉTHIQUE], le morphème temporel de *naissent* prend une valeur, opposée à la précédente, qui peut être notée [+vérité générale] ou [-déontique légal]⁶⁹. La valeur dite « présent de vérité générale » est bien reconnue par les grammaires. C'est celle que l'on observe, par exemple, dans la phrase *Les baleines sont des mammifères*. Un test négatif vérifie, ici, son opposition à la valeur [+déontique légal] : il est impossible de remplacer le présent par un futur ; de même qu'on n'aura pas **Les baleines seront des mammifères*, on n'aura pas, dans le genre [+ÉTHIQUE], **Tous les êtres humains naîtront libres et égaux en dignité et en droits*.

On en déduit, pour le binôme [É1]/[É2] de *Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits*, la loi de corrélation [SéGé] => [SéGr] suivante :

[± ÉTHIQUE] => [présent ± déontique légal]

3. [± LOCALISER] => [présent ± actuel]

Soit l'énoncé ou séquence de langage [É1] : « *Je suis là* », interprétable comme homonyme d'un autre signifiant ou signe textuel [É2] : « *Je suis là* ». Le morphème temporel de cet énoncé sera interprété comme porteur d'un sens différent, selon que l'on considère dans des contextes ou genres différents, mais complémentaires. Ainsi le morphème « être » aura un Sens 1 dans un dialogue du couple Mr. et Mme Dupont où Mr. Dupont, cherchant (ne trouvant pas) sa femme dans la maison lui pose la question « *Tu es où ?* » pour la trouver, et celle-ci lui répond pour se faire localiser : « *Je suis là !* ». Le trait générique de cet énoncé actualise le trait grammatical temporel, d'*actualité momentanée*, porté par le verbe *être*. De cette valeur, bien reconnue par les grammaires, répond un test de commutation : il est impossible de remplacer le présent par le futur : on ne peut pas dire dans ce contexte ** Je serai là*. Dans un autre contexte, opposé au premier par le fait que l'on n'est plus dans un dialogue mais dans un monologue philosophique, ce même morphème aura le Sens 2 suivant : « Je pense donc je suis » ; Descartes en train de philosopher sur l'existence, sur l'être en général se dit : « *Je suis là* ». En plus du trait existentiel de l' « être là » de Descartes, le trait grammatical d'omnitemporalité (ou atemporalité) porté par le verbe « être » dans cet énoncé est actualisé via le genre en question. En effet, il ne s'agit pas simplement du seul « être là » de Descartes (il y a Je = Descartes, en chair et en os = être existentiel = réel = empirique),

linguistique des droits de l'homme. Entretien Stéphane Hessel/Simon Bouquet », in *Texto !* [en ligne], n° 1 et 2, 2012.

⁶⁹ L'éthique est interprétable comme l'énonciation – pour la constater ou la rechercher – d'une *vérité générale*. Elle s'oppose en cela à un texte de loi ou, en tout cas, au caractère performatif de celui-ci, à l'aune duquel l'énonciation légale, si elle a le pouvoir de faire advenir une contrainte, n'a pas le pouvoir de faire *advenir* une vérité comme telle.

mais de tout « être là » n'étant même pas là (= être expérientiel = conceptuel = à la fois empirique et d'esprit). Le test d'attestation de cette valeur constative non indexicale, valeur dite « présent de vérité générale ou permanent » est la possibilité de mettre à côté du présent, le futur et le passé : *J'ai été, je suis et je serai là*.

On en déduit, pour le binôme [É1]/[É2] de *Je suis là*, la corrélation [SéGé] => [SéGr] suivante :

[± DIALOGUE] => [présent ± actuel].

4. [± DISPOSITION OCCASIONNELLE] => [présent ± événementiel]

Soit le même segment phonologique, également dans un dialogue. Le présent du verbe « être » dans l'énoncé : « *Je suis là* » aura la valeur de *présent +/- événementiel* selon qu'il s'agit de répondre à une question pour dire ses disponibilités occasionnelles ou pas. Ainsi, on aura le Sens 1 dans le contexte suivant : dimanche en famille, Mme Dupont à Mr. Dupont qui travaille au service de l'armée et qui est en permission pour une semaine lui demande : « Samedi prochain c'est l'anniversaire de notre petit fils, t'es encore là ? » et quand celui-ci répond : « *Je suis là* », on comprend bien qu'il est là, disponible de manière occasionnelle : il est là pour une semaine. Le trait grammatical porté par le verbe « être » au présent, a dans ce cas une valeur *événementielle* (présent dit aussi « élargi » ou de « durée »). Test de vérification de cette valeur : possibilité de remplacer le présent par le futur : on peut dire : *je serai là*. Et on aura le Sens 2 dans cet autre contexte : Madame Dupont, se sentant un peu seule dit à Monsieur Dupont qui bricole à sa voiture dans le garage depuis plusieurs semaines : « T'es là pour moi ou pas ? » et quand celui-ci répond « *Je suis là* » (on entend bien je suis là pour toi », il lui répond en lui disant qu'il n'est pas là disponible pour elle comme ça, de manière occasionnelle mais au contraire, même si ... en réalité son bricolage a l'air de le captiver plus). Il semble clair que dans cette situation, et contrairement au cas précédent, le présent du verbe « être » est bien porteur du trait grammatical *non événementiel* (ou présent dit d'« habitude ») ; présent d'« actualité étendue habituelle » dans notre terminologie). Pour le vérifier il suffit de constater que l'on ne peut pas ici remplacer le présent ni par le futur ni par le passé : * *J'ai été là*. * *Je serai là*.

On en déduit, pour le binôme [É1]/[É2] de *Je suis là*, la corrélation [SéGé] => [SéGr] suivante :

[± DISPOSITION OCCASIONNELLE] => [présent ± événementiel].

5. [± DÉCISION PLANIFIÉE] => [présent ± passé]

Soit maintenant la séquence de langage « *Je ne travaille plus* ». Nous sommes toujours dans un dialogue où le présent du verbe « travailler » aura cette fois-ci une valeur de passé récent ou de futur plus ou moins proche selon que le genre de l'énoncé sera porteur du trait différentiel global +/- décision planifiée. On aura le Sens 1 dans ce contexte : Monsieur Dupont en train de discuter avec son meilleur ami en lui disant que dans trois mois il se passera quelque chose d'important dans sa vie ; à ce moment sa femme arrive et lui demande :

« Il se passera quoi dans trois mois ? » et celui-ci lui répond : *je ne travaille plus*. Si la décision de ne plus travailler, est une décision planifiée, alors le trait grammatical porté par le verbe « travailler » au présent a la valeur de futur, présent également connu sous le nom de « pro-futuro ». Dans un autre contexte nous aurons un sens différent : au travail, toujours Monsieur Dupont en sortant du bureau de son supérieur répond à son collègue un peu curieux, qui lui demande : « Alors, dis-moi pourquoi on t'a convoqué ? » et quand celui-ci lui répond en lui disant : « *je ne travaille plus* », on peut comprendre : *j'ai été licencié à l'instant*. Ici, il est clair qu'il ne s'agit plus d'une décision planifiée, le verbe « travailler » semble alors porteur du trait grammatical que les grammairiens appellent « passé récent ».

On en déduit, pour le binôme [É1]/[É2] de *Je ne travaille plus*, la corrélation [SéGé] => [SéGr] suivante :

[± DÉCISION PLANIFIÉE] => [présent ± passé].

6. [DESCRIPTION ± GÉNÉRIQUE] => [présent ± générique]

Soit l'énoncé : *Les oiseaux volent*, dans un dialogue. Mr. Dupont est en train de montrer à sa femme les oiseaux qui s'envolent : *Chérie, regarde les oiseaux volent !* Sa femme, regarde les oiseaux qui sont en train de prendre leur vol. Dans cette situation on peut difficilement imaginer Mr. Dupont dire à sa femme : ? *Regarde les oiseaux volent, ont volé et voleront*. En revanche il peut dire soit : *Regarde les oiseaux volent bas !*; soit : *Regarde les oiseaux ont volé !*; soit : *Regarde les oiseaux voleront !*, etc. Autrement-dit, des valeurs qui sont de l'ordre de l'actuel momentané, ou de l'instantané, (où l'on peut remplacer le présent par le gérondif (on peut dire : *Regarde les oiseaux volant dans le ciel!*) ou par l'infinitif (on peut dire : *Regarde les oiseaux voler !*). Soit maintenant le même énoncé, dans un autre contexte: *Les oiseaux volent*. Le professeur Dupont explique à ses élèves que les oiseaux sont des êtres qui volent : *Tous les oiseaux volent*. Ici la forme présente du verbe voler à un sens générique. Ce qui le prouve c'est le fait de pouvoir avoir simultanément dans le même énoncé à côté du présent, le passé et le futur. *Les oiseaux ont volé, volent et voleront toujours*. Ce que l'on dit c'est énoncer une vérité générale, contrairement au cas précédent ou ce que l'on dit, c'est d'énoncer un fait particulier : le fait que les oiseaux volent ici et maintenant, on peut le voir : *Regardez, tous les oiseaux volent !* C'est une description d'un fait particulier (en effet il est possible de voir tous les oiseaux et uniquement les oiseaux qui volent maintenant, actuellement, momentanément devant nous), par opposition à cette autre description, qui elle est une description de pensée (on ne peut qu'imaginer le fait que tous les oiseaux qui existent volent, l'expérience concrète serait impossible, cette expérience n'est possible que hors temps).

On en déduit, pour le binôme [E1]/[E2] de *Les oiseaux volent*, la corrélation [SéGé] => [SéGr] suivante :

[DESCRIPTION ± GÉNÉRIQUE] => [présent ± générique]

7. [CONSEIL ± LUDIQUE] => [présent ± ludique]

Soit l'énoncé : *Un pas de plus, et je tire*. Toujours dans un dialogue entre deux amis en train de jouer sur une plage : tir à la corde. Le plus grand apprend le jeu à l'autre. L'un d'entre eux conseille l'autre et lui dit ce qu'il doit faire : *Tu fais un pas de plus (allez, encore un pas), et moi, moi je tire (je vais tirer la corde)*. Test de vérification de cette valeur : on peut mettre l'énoncé à la forme impérative mais on ne peut pas dans ce cas le mettre à la forme négative : *Fais un pas... * Ne fais pas un pas*. Soit l'énoncé : *Un pas de plus, et je tire*. Cette fois dans une querelle entre deux ennemis en train de se disputer pour une histoire d'argent. L'un d'entre eux menace l'autre et lui dit, ce qu'il ne doit surtout pas faire, ne pas bouger : *Si tu fais un pas de plus (encore un pas), je tire (je te tue, je vais te tuer, je t'ai tué, je te tuerai)*. Test de vérification : on peut mettre l'énoncé à la forme impérative négative : *Ne fais pas un pas...sinon je tire*.

On en déduit, pour le binôme [E1]/[E2] de *Un pas de plus, et je tire*, la corrélation [SéGé] => [SéGr] suivante :

[CONSEIL ± LUDIQUE] => [présent ± ludique]

8. [± PROPOSER D'ÊTRE LÀ] => [présent ± hypothétique]

Soit l'énoncé *Je suis là, tu ne risques rien*, dans le contexte d'une scène de ménage. Le vent souffle fortement, il pleut et il fait nuit noire. Le couple s'en va dans la chambre à coucher. Soudain un bruit dans la cuisine. La femme : *Oh, qu'est-ce que c'est, j'ai peur*. Le mari essayant de la rassurer : *(Si) je suis là, tu ne risques rien*. Ici, le présent de l'être là a une valeur non hypothétique, réelle, la personne est vraiment là présente, il ne s'agit pas d'une proposition. Test : on ne peut pas remplacer par le futur : ** je serai là, tu ne risques (risquera, risquera) rien*. Soit maintenant l'énoncé *Je suis là, tu ne risques rien*, dans un dialogue entre deux personnes. L'une d'entre elle essaye de convaincre l'autre de l'inviter à l'audience du tribunal : *Je peux venir ? (Si) je suis là, tu ne risques rien*. Dans cette situation la forme du présent de l'être là, au contraire du précédent, est porteuse d'une valeur hypothétique, éventuelle, non-réelle ; il s'agit d'une proposition d'être là. Test : on peut remplacer par le futur et le conditionnel : *je serai là (je serais) là, tu ne risques (risquera, risquerait) rien*.

On en déduit, pour le binôme [E1]/[E2] de *Je suis là, tu ne risques rien*, la corrélation [SéGé] => [SéGr] suivante :

[± PROPOSER D'ÊTRE LÀ]=> [présent ± hypothétique].

9. [± POÉSIE] => [présent d'antécédence ± temporelle]

Soit l'énoncé « *tu me le demandes, je le fais* » auquel nous pouvons lui découvrir un Sens 1 dans ce contexte de conversation : Monsieur Dupont à Madame Dupont, qui est sur le point de sortir et qui lui demande un service : « Chéri, je peux te demander de laver la vaisselle pendant que je vais chez le coiffeur ? » celui-ci accepte en répondant : *(puisque) tu me le demandes, je le fais*. Le trait grammatical du présent porté par le verbe « demander » est ici

une valeur anaphorique d'antécédence temporelle. Test de vérification : on peut remplacer le présent par le passé : (*puisque*) *tu me l'as demandé, je le fais*. Dans le genre poésie (cf. lessisters.free.fr/poemes.htm, poème d'amour : « *Si tu me demandes de tuer tous ceux qui brisent ton cœur je le ferai* »), le même énoncé en plus de la valeur temporelle indexicale de non antécédence temporelle ou hypothétique (on peut en effet remplacer le verbe demander par un futur simple (ou un futur périphrastique) : *tu me demanderas (si tu vas me demander, dans l'hypothèse où...)...je le ferai*) aura une valeur générique non temporelle (ou omnitemporelle : on peut en effet imaginer que cet énoncé prononcé par quelqu'un d'amoureux est valable aussi pour tous les amoureux) qui n'existe pas dans le genre conversation (au moment où nous l'interprétons et dans ce corpus).

On en déduit, pour le binôme [É1]/[É2] de *Tu me le demandes, je le fais*, corrélation [SéGé] => [SéGr] suivante :

[± POÉSIE] => [présent d'antécédence ± temporelle].

**10. [± CONCÉDER] => [± présent d'antécédence actuelle]/
[±REPROCHER] => [±présent d'antécédence passée]**

Soit l'énoncé ou séquence de langage [É1] : « *Tu me le demandes, je le fais* » interprétable comme homonyme d'un autre signifiant ou signe textuel [É2] : « *Tu me le demandes, je le fais* ». Le morphème dit temporel du verbe « faire » de cet énoncé sera interprété comme porteur d'un sens différent selon qu'il apparaît par exemple dans l'acte de langage dont la fonction est de concéder [+CONCÉDER] ou dans un autre acte de langage, qui n'est pas une concession, mais une reproche [+REPROCHER].

À la demande insistante de sa fille :

- « -*Papa tu peux me raconter l'histoire du Chaperon Rouge ?*
- *Encore, mais je n'arrête pas de le faire tous les soirs...*
- *S'il te plaît, papa... !*

Le papa cède et accepte de lui faire cette faveur :

- *Oh... bien. Tu me le demandes, je le fais : Il était une fois...* »

Dans ce genre, que l'on peut noter [+CONCÉDER] ou [-REPROCHER] (cf. *infra*), le morphème temporel du verbe *faire* prend une valeur pouvant être notée [+ antécédence actuelle] (= non passée, non future) (ou [- antécédence passée], cf. *infra*). À la prière de sa fille, le père consent, accepte la demande et lui accorde la faveur de lui raconter encore une fois cette histoire : il est actuellement en train de faire ce qu'il dit. De cette valeur, que l'on ne rencontre pas dans les grammaires, répond un test : il est possible de remplacer le présent par un futur (périphrastique) : *Tu me le demandes, je vais le faire*.

Ce n'est pas le cas dans cet autre genre où à la demande pressante de sa fille :

- « *S'il te plaît papa, tu peux m'aider à faire cet exercice ?* »

Le père, tout en manifestant son mécontentement, ne cède pas à la demande de celle-ci :

- « *Encore, mais je n'arrête pas de le faire tous les soirs...Hier par exemple. Tu me le demandes, je le fais et puis même pas de Merci. Eh bien maintenant, débrouille-toi tout seule, comme une grande.* »

Dans ce genre, noté [+REPROCHE] ou [-CONCESSION] (cf. *supra*) le morphème temporel

de *faire* prend une valeur, opposée à la précédente, qui peut être notée [+antécédence passée] ou [-antécédence actuelle] (cf. *supra*). De cette valeur que l'on ne rencontre pas dans les grammaires, répond un test négatif : il est impossible de remplacer le présent par le futur. On ne peut pas dire : **Hier... Tu me le demandes, je le ferai...* En revanche, on peut remplacer dans cette séquence le présent par le passé : *Hier... Tu me le demandes, je l'ai fait...*

On en déduit, pour le binôme [É1]/[É2] de « *Tu me le demandes, je le fais* », la loi de corrélation [SéGé] => [SéGr] suivante :

[±CONCÉDER] => [±présent d'antécédence actuelle]/

[±REPROCHER] => [±présent d'antécédence passée]

11. [±REPROCHER] => [±présent d'antécédence passée] [±PROMESSE] => [±présent de conséquence future]

Soit l'énoncé ou séquence de langage [É1] : « *Tu me le demandes, je le fais* » interprétable comme homonyme d'un autre signifiant ou signe textuel [É2] : « *Tu me le demandes, je le fais* ». Le morphème dit temporel du verbe « faire » de cet énoncé sera interprété comme porteur d'un sens différent selon qu'il apparaît par exemple dans un acte de langage dont la fonction est de reprocher [+REPROCHE] ou dans un autre acte de langage, dont la fonction n'est pas de reprocher, mais au contraire de promettre [+PROMESSE].

À la demande pressante de sa fille :

« *S'il te plaît papa, tu peux m'aider à faire cet exercice ?* »

Le père, tout en manifestant son mécontentement, ne cède pas à la demande de celle-ci :

« *Encore, mais je n'arrête pas de le faire tous les soirs... Hier par exemple. Tu me le demandes, je le fais et puis même pas de Merci. Eh bien maintenant, débrouille-toi tout seule, comme une grande.* »

Dans ce genre, noté [+REPROCHE] (cf. *supra*) ou [-PROMESSE] (cf. *infra*), le morphème temporel du verbe *faire* prend la valeur notée [+ antécédence passée] (non future) (cf. *supra*) (ou [- conséquence future] (cf. *infra*). En effet, le test de non remplacement de cette valeur par un futur, vérifie cette valeur que l'on ne rencontre pas dans les grammaires : **Hier... Tu me le demandes, je le ferai...* Ce n'est pas le cas dans cette autre séquence de langage :

« - *Papa ?*

- *Oui ...*

- *Tu sais...*

- *Quoi...*

- *J'ai eu une très mauvaise note en maths aujourd'hui.*

- *T'as eu combien ?*

- *0 sur 20.*

- *Quoi ? 0 sur 20 ? mais...mais pourquoi, que s'est-il passé ?*

- *Je n'ai pas fait mon exercice à la maison.*

- *Mais... ma fille... ce n'est rien, il suffit de demander de l'aide. Tu me le demandes et je le fais. Promis.* »

Dans ce genre, noté [+PROMESSE] ou [-REPROCHE] (cf. *supra*) le morphème temporel du verbe *faire* prend la valeur notée [+conséquence future] ou [-antécédence passée] (= non future) (cf. *supra*). Le test de remplacement par un futur, vérifie cette valeur non rencontrée dans les grammaires : *Tu me le demandes et je le ferai (je vais le faire). Chose promise, chose due.*

On en déduit, pour le binôme [É1]/[É2] de « *Tu me le demandes, je le fais* », la loi de corrélation [SéGé] => [SéGr] suivante :

[±REPROCHER] => [±présent d'antécédence passée]/
[±POMESSE] => [±présent de conséquence future]

12. [±CONCÉDER] => [±présent d'antécédence actuelle] [±JUSTIFIER] => [±présent]

Soit l'énoncé ou séquence de langage [É1] : « *Tu me le demandes, je le fais* » interprétable comme homonyme d'un autre signifiant ou signe textuel [É2] : « *Tu me le demandes, je le fais* ». Le morphème dit temporel du verbe « faire » de cet énoncé sera interprété comme porteur d'un sens différent selon qu'il apparaît par exemple dans l'acte de langage dont la fonction est de concéder [+CONCÉDER] ou dans un autre acte de langage, qui n'est pas une concession, mais une reproche [+JUSTIFIER].

À la demande insistante de sa fille :

- « *-Papa tu peux me raconter l'histoire du Chaperon Rouge ?*
- Encore, mais je n'arrête pas de le faire tous les soirs...*
- S'il te plaît, papa... !*

Le papa cède et accepte de lui faire cette faveur :

- Oh... bien. Tu me le demandes, je le fais : Il était une fois... »*

Dans ce genre, que l'on peut noter [+CONCÉDER] ou [-JUSTIFIER] (cf. *infra*), le morphème temporel du verbe *faire* prend une valeur pouvant être notée [+antécédence actuelle] (ou [-présent]) (cf. *infra*). À la prière de sa fille, le père consent, accepte la demande et lui accorde la faveur de lui raconter encore une fois cette histoire : il est actuellement en train de faire ce qu'il dit. De cette valeur, que l'on ne rencontre pas dans les grammaires, répond un test : il est possible de remplacer le présent par un futur (périphrastique) : *Tu me le demandes, je vais le faire.*

Ce n'est pas le cas dans cet autre genre où la fille demande à son père :

- « *-Papa tu peux me raconter l'histoire du Chaperon Rouge ?*

Le papa accepte : *Il était une fois...*

La fille l'interrompt et lui demande :

- Mais papa, pourquoi tu me racontes tout le temps l'histoire du Chaperon Rouge ? »*

Le papa voulant prouver le bien-fondé de ce fait lui répond pour s'autojustifier :

- (Puisque) Tu me le demandes, je le fais. »*

Dans ce genre, noté [+JUSTIFIER] ou [-CONCÉDER] (cf. *supra*) le morphème temporel du verbe *faire* prend une valeur pouvant être notée [+présent] ou [-antécédence actuelle] (cf.

supra). De cette valeur, que l'on ne rencontre pas dans les grammaires, répond un test négatif : il n'est pas possible de remplacer le présent par un futur : *Tu me le demandes, je le ferai* (* *je vais le faire*).

On en déduit, pour le binôme [É1]/[É2] de « *Tu me le demandes, je le fais* », la loi de corrélation [SéGé] => [SéGr] suivante :

[±CONCÉDER] => [±présent d'antécédence actuelle]

[±JUSTIFIER] => [±présent]

*

On constate que l'analyse (néo)saussurienne de l'interprétation ne produit aucun *analogon* substantiel du « sens ». À tous les niveaux de l'analyse, l'objet analysé est oppositif : les « traits de signifiés locaux », les « traits de signifiés globaux », les « corrélations » elles-mêmes sont différentielles. Ainsi conçu, le seul objet de notre analyse reste la différence de sens entre deux énoncés, gagée sur l'homonymie textuelle du signifiant local. Cette confrontation, de deux énoncés (« séquences textuelles » ou « corpus de signes textuels ») homonymes, a fait apparaître clairement les traits grammaticaux pertinents pour la détermination de la corrélation entre « signifié générique » et « signifié grammatical »⁷⁰ du *présent linguistique* en français. La pratique d'une linguistique pure de la différence et de l'interprétation permet ainsi non seulement l'analyse des différences de sens du présent linguistique (*cf.* principe d'*inscrutabilité du sens*) mais aussi la plus fine description du sens de celui-ci. On entend par là le fait que l'unique analyse complète du « sens » d'un morphème ne saurait être qu'oppositive. L'établissement des lois de corrélation différentielle des *valeurs de langue* avec des *valeurs du discours* du morphème verbal présent, satisfont enfin au réquisit de liaison nécessaire entre une linguistique de la parole et la grammaire d'une langue, *le tout étant inséparable* (*cf.* Saussure).

La perspective « néosaussurienne » que nous avons adoptée pour l'esquisse de cette esquisse d'une grammaire différentielle des valeurs du « présent de l'indicatif » en français (c'est-à-dire saussurienne, dans un sens délié du *Cours*), a consisté : i) à poser qu'on ne considère comme « valeurs de langue » que celles qui ressortissent à une stricte opposition/différence au sein d'un système ; ii) cette construction différentielle revient de fait à ne pas se préoccuper *a priori* du « sens » ou de la « référence possible » (*cf.* contrairement au point de vue ontologique que résument les approches référentielles ou inférentielles, notre point de vue est « dé-ontologique ») ; iii) nommant les valeurs oppositives par une « étiquette de valeur » (par exemple : + valeur temporelle ou + passé], notre grammaire différentielle évoque néanmoins a posteriori, pour les valeurs analysées, un sens ou une référence possible faisant référence à l'intuition linguistique d'un locuteur de français ; iv) cette « étiquette de valeur » n'est, pour l'analyse, que la désignation commode d'une « algèbre différentielle » ; en l'occurrence par exemple : + valeur temporelle et + passé, « réfèrent à » (« signifient ») : – valeur temporelle et – passée ; v) enfin, cette référence/signification, algébrique et différentielle abstraite, ne saurait être conçue concrètement que comme une actualisation de « valeurs virtuelles de langue » par des « valeurs de parole » (ou « signifiés globaux » : même

⁷⁰ *Cf.* Pour plus de détails lire la *Contribution* de Bouquet S., Art. cit., 2003, pp. 28-40 ; et « Contribution à une linguistique néosaussurienne des genres de la parole (1) : une grammaire sémiotique du morphème ON », in *Linx*, n° 56, 2007, pp. 143-156 ; ainsi que l'article de Malrieu D., « Contribution à une linguistique néosaussurienne des genres de la parole (2) : analyse des valeurs d'indexicalité interlocutoire de ON selon les genres textuels », in *Linx*, n° 56, 2007, pp.157-178.

si ces valeurs de parole ne sont pas définies, elles sont de fait présentes implicitement dans tous les « exemples de grammaire ».

Sur cette base on peut critiquer non seulement toutes les grammaires que nous avons pu consulter et étudier, mais également toutes les explications et les définitions générales *a priori* que l'on ait pu proposer jusqu'à présent pour le « morphème présent ». Sur cette même base, a également pu d'entrée être abandonnée leur point de vue référentiel, pour construire et proposer une nouvelle grammaire purement différentielle dont la « méthode » a précisément été : i) l'abandon *a priori* de toute idée sur ce que signifie « le présent » ; ii) « le présent » n'est qu'un morphème (« zéro » en l'occurrence) ; iii) un morphème « polymorphe » dont il convient d'analyser la polysémie (ou l'homonymie) en langue, ce qui est non-différent ; iv) le problème étant la distinction des « valeurs en langue » ; v) seule la manipulation d'homonymie(s) ou polysémie(s) en parole permet de falsifier les hypothèses d'homonymie(s) (ou polysémies) en langue.

On a pu ainsi constater que, l'analyse synchronique telle que nous la proposons ne décrit nullement des faits linguistiques inédits. Cela confirme bien que dans la synchronie il n'y a pas de néologie. L'analyse sémantique néosaussurienne ne vise non plus une description exhaustive des actualisations possibles de traits grammaticaux présents dans notre arborescence. Notre propos vérifie simplement que « dans l'interprétation de l'énoncé c'est bien la compétence générique qui actualise la grammaire sémiotique »⁷¹, autrement-dit que c'est bien le *global* qui détermine le *local*, et que la *parole* interprète la *langue*. Ce postulat est essentiellement justifié par une analyse sémantique strictement différentielle. Tout en ne s'interdisant pas systématiquement de faire appel aux appellations classiques des grammairiens et des grammaires, nos analyses mettent en évidence que ces valeurs se rapportent bien non au morphème, ni même à la phrase, mais à l'« énoncé » ; et qu'une simple différence de trait sémiotique suffit à décrire le « sens » du morphème « présent de l'indicatif » en français. Notre analyse a ainsi clairement montré comment l'épistémologie saussurienne est un cadre permettant l'analyse de la relation entre *genres* et *grammaire*. Elle illustre de fait [par opposition aux autres théories qui comme le montre l'histoire des idées linguistiques ne sont pas à proprement parler des théories linguistiques, mais plutôt que l'on peut dire, pour reprendre les mots de Rastier, des théories logico-grammaticales et/ou philosophiques du sens] une *théorie linguistique du sens*⁷², c'est-à-dire une théorie essentiellement différentielle permettant la complémentarité d'une *linguistique de la langue* et d'une *linguistique de la parole*. La *linguistique de la langue* (s'attachant à des objets désignés traditionnellement comme ceux de la morphologie, de la grammaire, de la syntaxe, de la

⁷¹ Cf. S. Bouquet, Art. cit., 2003, p. 34.

⁷² Une *théorie linguistique du sens* basée sur : i) le caractère « discret » des objets sémantiques (condition de leur littéralisation) ; ii) l'homogénéité des divers paradigmes sémantiques (le sens est un phénomène transversal aux divers paradigmes d'éléments qui le composent ; phonèmes, morphèmes, syntaxe et pragmatique iii) l'inscription du sens dans une *syntagmation* (le signe hors syntagmation n'est pas fixé et demeure virtuel ; ce n'est qu'actualisé dans le « discursif » que le fait du sens accède à l'existence) ; iv) l'inexistence des universaux du sens : *dans la langue il n'y a que des différences sans terme positif. C'est là la vérité paradoxale*. En d'autres termes la langue et le langage *sont* une algèbre de signes, dont il convient seulement, par l'analyse, de mettre en évidence le fonctionnement différentiel.

synonymie, de la lexicologie, etc.) et *la linguistique de la parole* (dont les objets sont ceux de la rhétorique, de la stylistique, etc.) sont *considérées comme inséparables l'une de l'autre*. Autrement dit, la théorie d'une *linguistique duelle* qui ne se borne pas à distinguer dans la langue et dans la parole deux ordres de phénomènes, mais au contraire qui vise à *intégrer réciproquement ces deux ordres*. L'analyse si elle entend ainsi défendre essentiellement *une thèse épistémologique*, n'en indique pas moins *une méthode*. Cette méthode peut s'appliquer aux divers paradigmes grammaticaux : comme celui des « pronoms personnels »⁷³, mais aussi à celui auquel nous nous sommes essayée ici, à travers l'analyse du « présent » : les « temps verbaux ». Du fait que les descriptions logico-grammaticales ont une perception plus ou moins implicite du *genre* ou « signifié générique », *caractère fondamental de la parole force active, origine véritable des phénomènes qui s'aperçoivent ensuite dans l'autre moitié du langage* (cf. Saussure), tous les paradigmes grammaticaux sont concernés.

Au terme de l'analyse (néo)saussurienne, à la lumière de la lecture des textes originaux du « second » Saussure, on a pu ainsi découvrir un programme épistémologique à la fois original et toujours méconnu. Si le « premier Saussure » a permis de fonder la *linguistique de la langue* sur la base de la *grammaire comparée*, le « second Saussure » permet de fonder la *linguistique du sens* sur la base de la *linguistique de la langue*. Nourrie de principes généraux soigneusement définis par Simon Bouquet, la clarté épistémologique que dévoile « le second Saussure » permet de voir une pensée qui n'a pas seulement présidé à la fondation du *structuralisme*, mais tout autant à celle de la *grammaire générative*, ainsi qu'à celle des *théories du discours*. Elle permet du même coup de réévaluer le paradigme structuraliste en linguistique, mais aussi de mettre en lumière les impasses théoriques qui ont conduit à son déclin et les champs de recherche qu'il a manqué à explorer. Elle permet également de considérer sous un jour neuf les avancées de la théorie syntaxique dans la deuxième moitié du XX^e siècle, éclairant à la fois la pertinence de cette dernière au regard du programme saussurien, et la vanité de son ambition comme celle des sciences dites « cognitives » à se constituer en *théorie générale du langage* et du *sens*. En posant les principes d'une analyse *inséparable* (unifiée) de la langue et de la parole, la perspective *néo-saussurienne*, est propre à susciter un renouvellement des catégories descriptives des *grammaires de la langue*, tout autant que de celles des *linguistiques du discours*, à tous les plans. Aux plans *morphologique* et *lexicologique*, le *principe de sémiotité* permet de re-catégoriser des concepts grammaticaux ou linguistiques communs (« anaphore », « déixis »), et l'ensemble des objets des linguistiques « énonciatives », comme relevant d'une sémiotique de l'indexicalité au sein d'une linguistique de la langue ; au *plan syntaxique*, cette conception permet de considérer *la géométrie des places et des positions* comme une sémiotique. La *théorie des positions* ainsi redéfinie, permet de penser l'articulation syntaxique comme homomorphe aux articulations morphémique et phonémique. De même la notion de « genre », remplacée par Simon Bouquet par la notion de *signe global* ou *signe de parole*, est semblablement décrite comme ayant un fonctionnement à la fois sémiotique et différentiel. Le *genre* ou *signe de parole*, objet *sémiotique* et *différentiel*, par opposition au *signe de langue* obéissant à une logique compositionnelle du sens, n'obéit pas à une logique compositionnelle *partie-tout* ; au

⁷³ Cf. S., Bouquet, Art. cit., 2003, pp. 28-40.

contraire, global, il détermine l'interprétation compositionnelle de ses parties que sont les *signes de langue*.

Aussi par son exigence et la radicalité de son point de vue, l'analyse (néo) saussurienne met en lumière la corrélation implicite langue/parole. Celle-ci peut être tenue comme l'arrière-plan de toute description du langage, tant au plan *logico-grammatical*, qu'au plan *rhétorique* et *herméneutique*. Les principes généraux de l'épistémologie saussurienne dotent ainsi les *linguistiques du discours* et *du texte* – sémantiques, pragmatiques, diverses approches sociolinguistiques ou « énonciatives » – d'une épistémologie qui leur fait défaut quant à l'articulation de *la langue* et de *la parole*. La réflexion épistémologique *néo-saussurienne*, permet ainsi non seulement d'unifier linguistique de la langue (phonologie, morphologie, syntaxe, lexicologie, etc.) et linguistique de la parole (sociolinguistique, psycholinguistique, analyse discursive et textuelle, sémantique de l'interprétation, pragmatique, etc.), mais elle fait également apparaître *a posteriori* les conditions de scientificité, souvent largement implicites, de ces disciplines.

En tout cela le programme scientifique saussurien montre : i) en quoi il peut inspirer la philosophie du langage – et permettre de repenser le projet d'une *herméneutique matérielle*, formulé par Schleiermacher il y a deux siècles (en cela, elle est propre à renouveler notamment les études qui portent traditionnellement sur les *textes constitutants* littéraires, religieux, juridiques, etc.) ; ii) comment il entre en résonance avec la « seconde philosophie » de Wittgenstein ainsi qu'avec l'« esquisse d'une théorie générale du langage » de Bakhtine ; iii) la nécessaire unification, regardant l'étude du langage, des traditions *logico-grammaticale* et *rhétorique/herméneutique* ; iv) comment dépasser l'opposition fallacieuse *nature/culture* ; v) et comment il est propre à remettre en cause la nébuleuse actuelle des « sciences du langage » plurielles et dépourvues d'épistémologie claire et unificatrice ; vi) pour réhabiliter dans tous ses droits une science unifiée dite *linguistique*, au singulier et digne de ce fait d'entretenir un dialogue fécond avec les autres disciplines telle la *philosophie*, la *psychanalyse*, etc.

Parce qu'elle a de longue date été bâtie et qu'elle continue à mal fonctionner sur de vieilles bases non-linguistiques logico-grammaticales et/ou philosophiques ; parce qu'elle persiste à s'enliser dans une compréhension rétrogradée de la pensée saussurienne ; parce qu'elle a manqué d'une perspective générale ou d'une épistémologie qui puisse répondre d'une analyse sémantique, la linguistique a longtemps souffert d'une véritable crise du sens. Parce qu'elle s'édifie et commence à bien fonctionner sur de nouvelles bases linguistiques, non strictement logico-grammaticales et/ou philosophiques ; parce qu'elle procède d'une relecture et qu'elle repart d'une *conception révolutionnaire* du programme scientifique pensé par Ferdinand de Saussure ; parce qu'elle a su voir dans l'épistémologie qui lui faisait tant défaut une perspective générale, basée sur un système de principes clairement établis de manière complète, cohérente et puissante ; *la linguistique néo saussurienne de l'interprétation*, – en prenant compte *la parole* force active qui vivifie –, rend compte de *l'essence double d'un sens quadruplement articulé*, elle *révolutionne* et sort ainsi la linguistique de ce long sommeil du sens dont elle a tant souffert pendant tant et tant de siècles. L'essentiel de *la révolution saussurienne* est que : 1° la différentialité permet de penser le réel

du sens ; 2° la différentialité permet de penser le littéralisable du sens – *la révolution néosaussurienne* développe et accomplit cette révolution. Le programme d'un renouveau du champ linguistique et d'un renouveau de son rapport avec les autres sciences en découle. Par le développement d'une transdisciplinarité renouvelée en sciences humaines et sociales, et par l'ouverture de leur sémiotique aux diverses catégories de *signes au sein de la vie sociale*, un nouveau paradigme voit le jour : le paradigme des *sciences de la culture*.

La linguistique sera (néo)saussurienne ou ne sera pas : ne sera pas, ni science une et non plurielle; ni science indépendante (de la philosophie, de la psychologie...) – ce qui revient au même. Ce sont alors ces mots que l'on a tous envie de prononcer à propos de la linguistique : **Renouveau. Renaissance. Révolution.**

Par ces deux esquisses – l'esquisse d'une grammaire décrivant, du point de vue de la langue, le système sémantique du présent en français ; et l'esquisse de lois de corrélation postulées par une linguistique néosaussurienne pour rendre compte de l'essence double du langage qui est d'être simultanément langue et parole – on a voulu mettre en œuvre, pour l'illustrer, le principe de différentialité, qui constitue la radicale nouveauté du paradigme saussurien et de sa renaissance néosaussurienne. Or, on peut tenir que ce principe, passablement abstrait, demeurant peu intuitif, et largement contraire à tout ce qui a été dit sur le langage au moins tout au long de deux millénaires de la tradition occidentale, reste encore inouï de nos jours, après même que des auteurs comme Hjelmslev, Coşeriu ou Rastier – ou de manière beaucoup plus ambiguë Milner – ont reconnu sa centralité. Milner qui écrit pourtant – l'année même où paraissent les *Écrits de linguistique générale* – à propos de l'étayage du paradigme structuraliste sur le principe saussurien de différentialité : « Qu'en s'appuyant sur une ontologie si nouvelle (...) on ait pu en savoir plus qu'on n'en avait jamais su sur ce qui pouvait paraître le plus propre à l'homme et qui, pour cette raison peut-être, lui était demeuré le plus opaque, voilà qui demeure un épisode remarquable dans l'histoire de la pensée. Il ne semble pas que le siècle naissant en prenne l'exacte mesure. Sans émettre aucune prédiction quant à l'avenir, on ne peut exclure qu'un jour cette innovation ontologique (il n'y en a pas eu tellement dans l'histoire occidentale) retrouve un usage fécond. Sous une forme et à des fins qu'on ne peut imaginer »⁷⁴.

On ne peut pas mieux dire. À cette réserve près, nous semble-t-il, que la forme et les fins d'une renaissance du paradigme saussurien se laissent entrapercevoir, pour peu qu'on prenne au sérieux les principes épistémologiques pensés par le Genevois, qui apparaissent dans ses textes originaux et tout particulièrement dans *De l'essence double du langage*.

⁷⁴ J.-C. Milner, *Le Périphe structural*, 2002, p. 361.